



JEAN-MAXIME DESCHEEMAEKERE

ARCHITECTE DEHM ONP

JMD ARCHITECTE
REALISATIONS

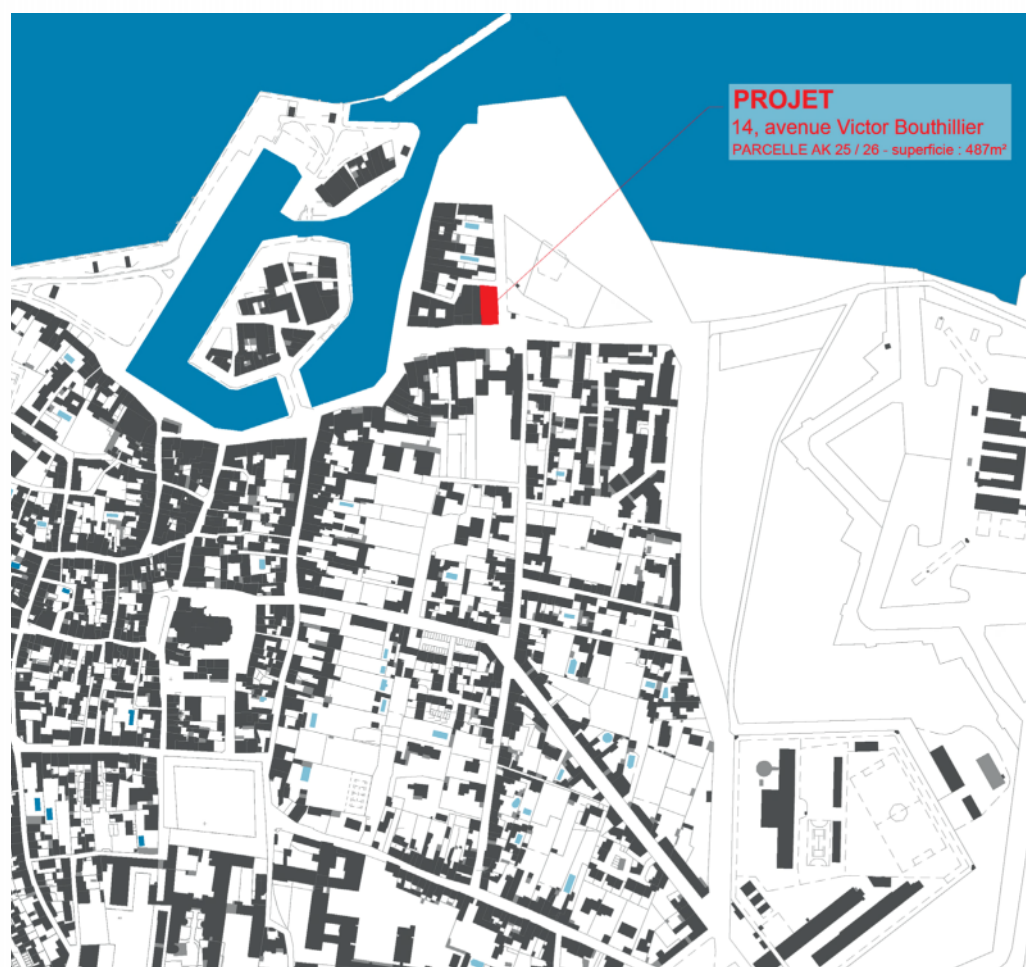


Le projet porte sur la transformation d'une ancienne gare routière. Il s'agit d'y réaménager un local commercial et son atelier de fabrication au rez-de-chaussée.

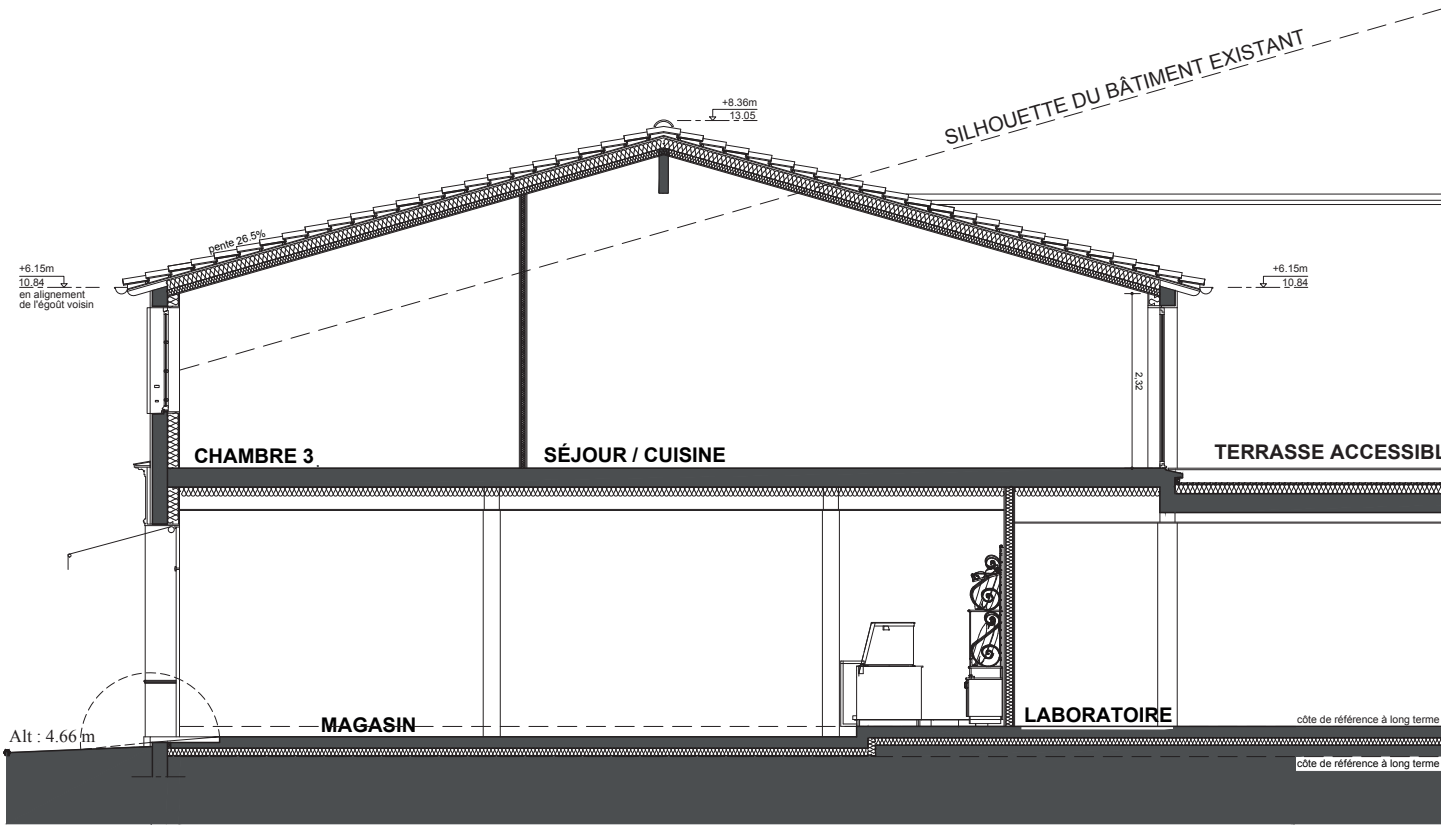
Situé sur le port de Saint-Martin-de-Ré, le projet devra s'intégrer dans un environnement bâti dense face à l'Hotel de Clerjotte, classé Monument Historique.

L'objectif est de remodeler le hangar existant afin qu'il s'intègre plus harmonieusement dans son environnement tout en augmentant la surface de plancher.

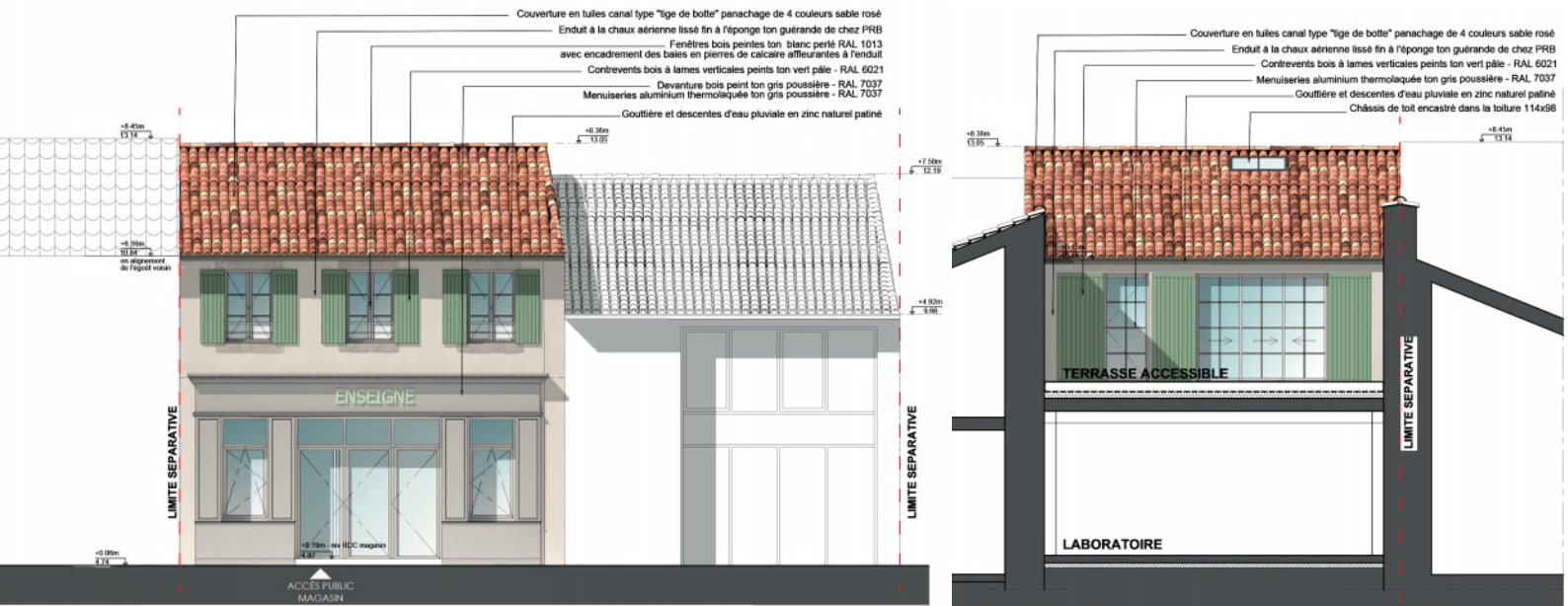
Le bâtiment bénéficie d'une double exposition, disposition idéale pour la dissociation des flux client / professionnel.

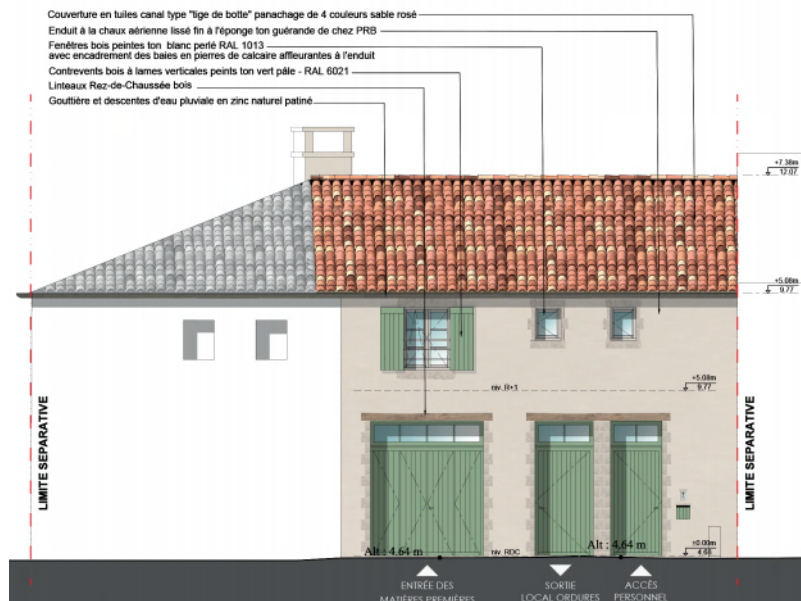
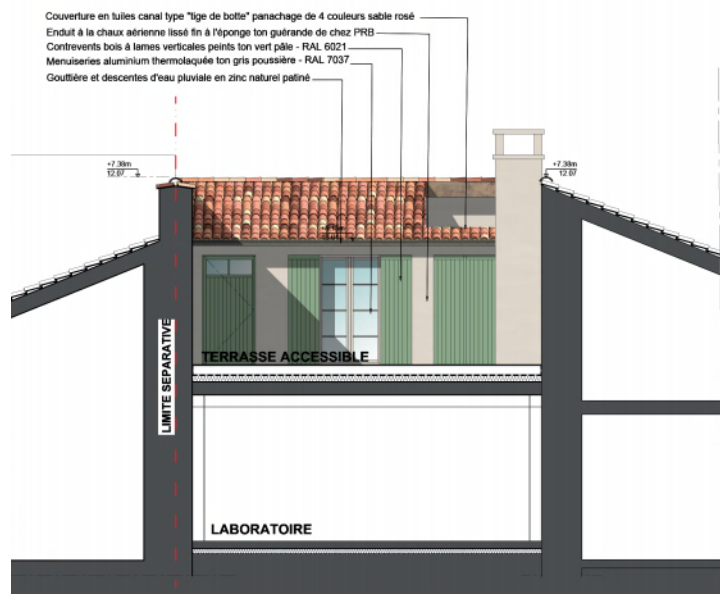
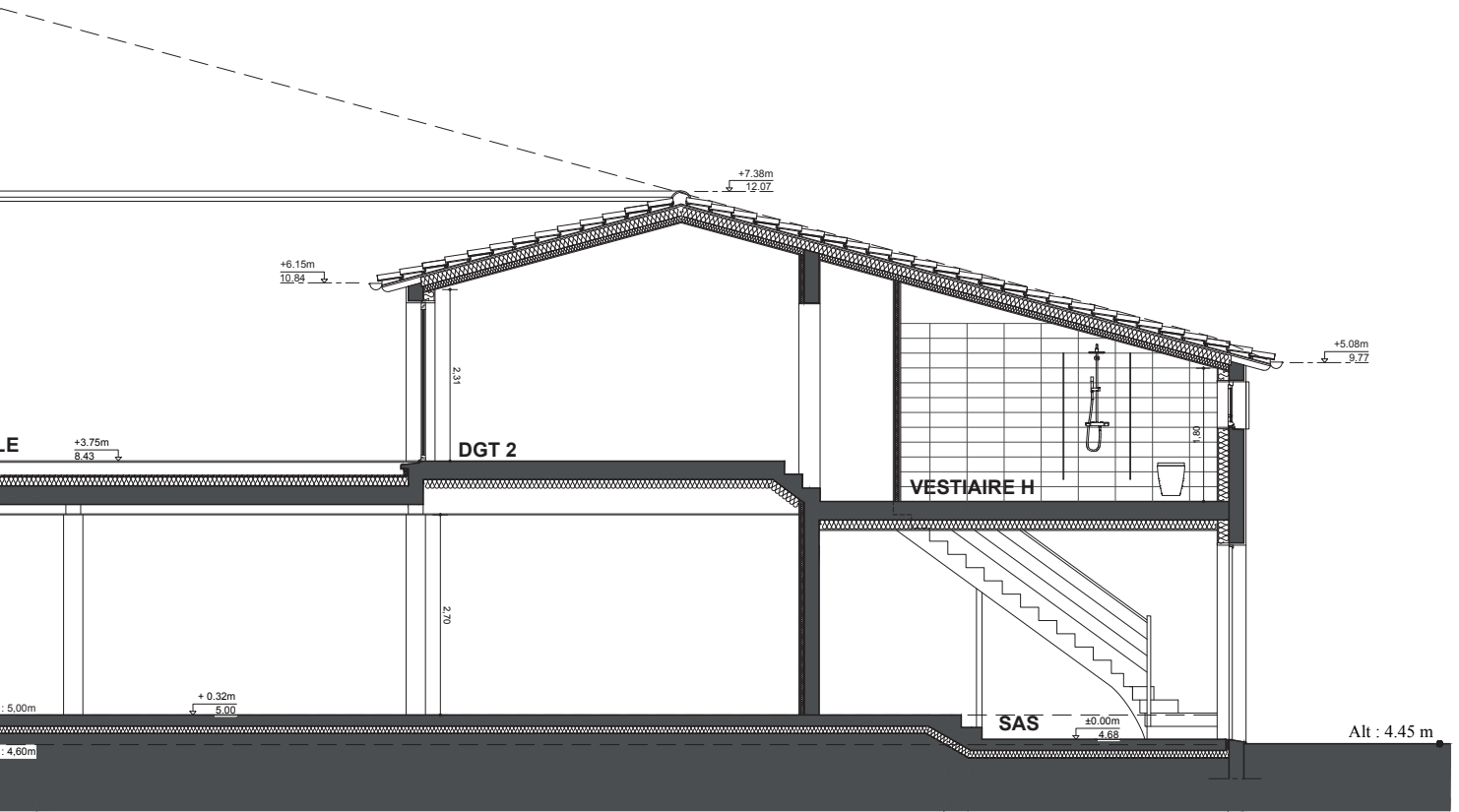


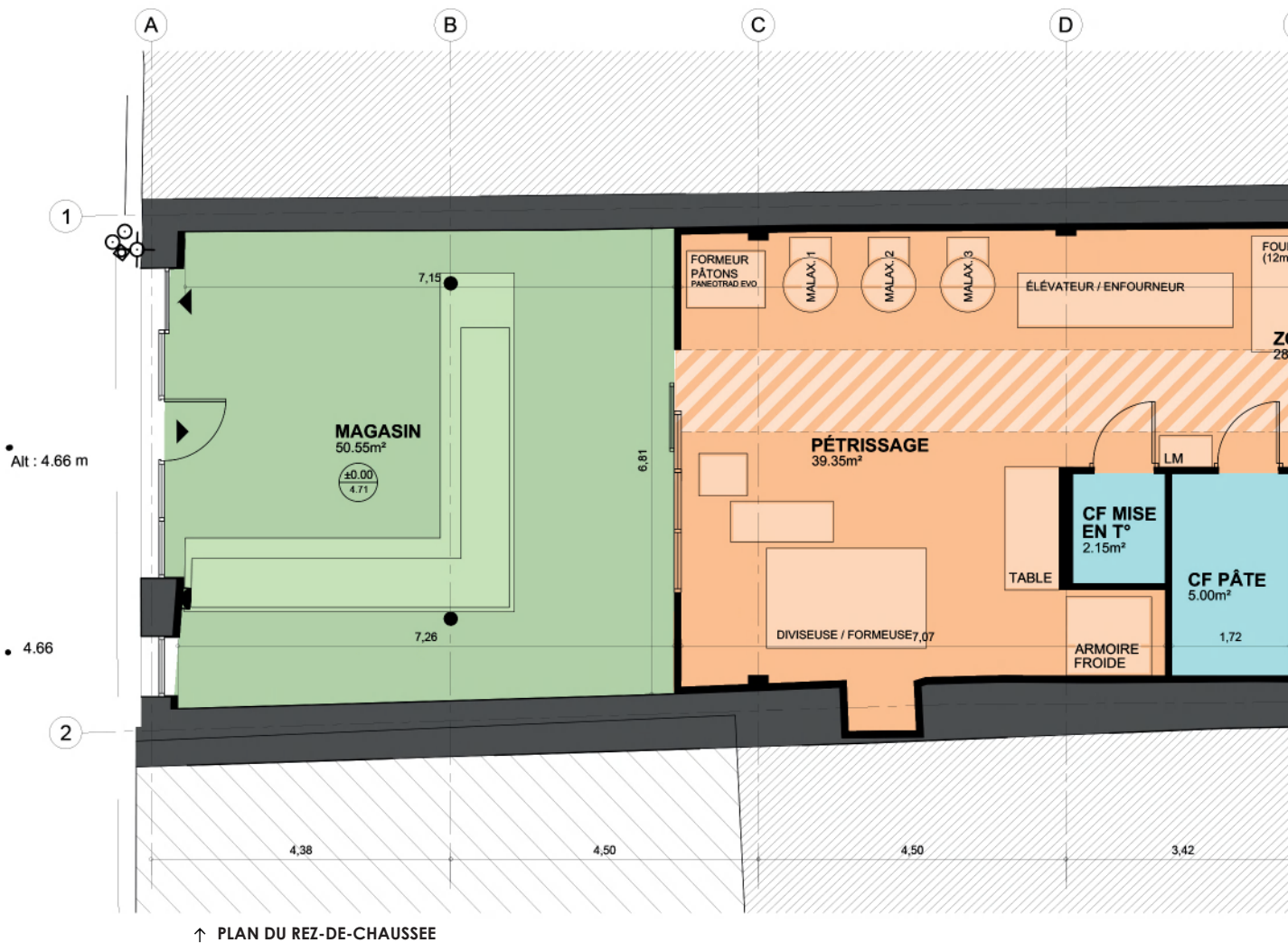
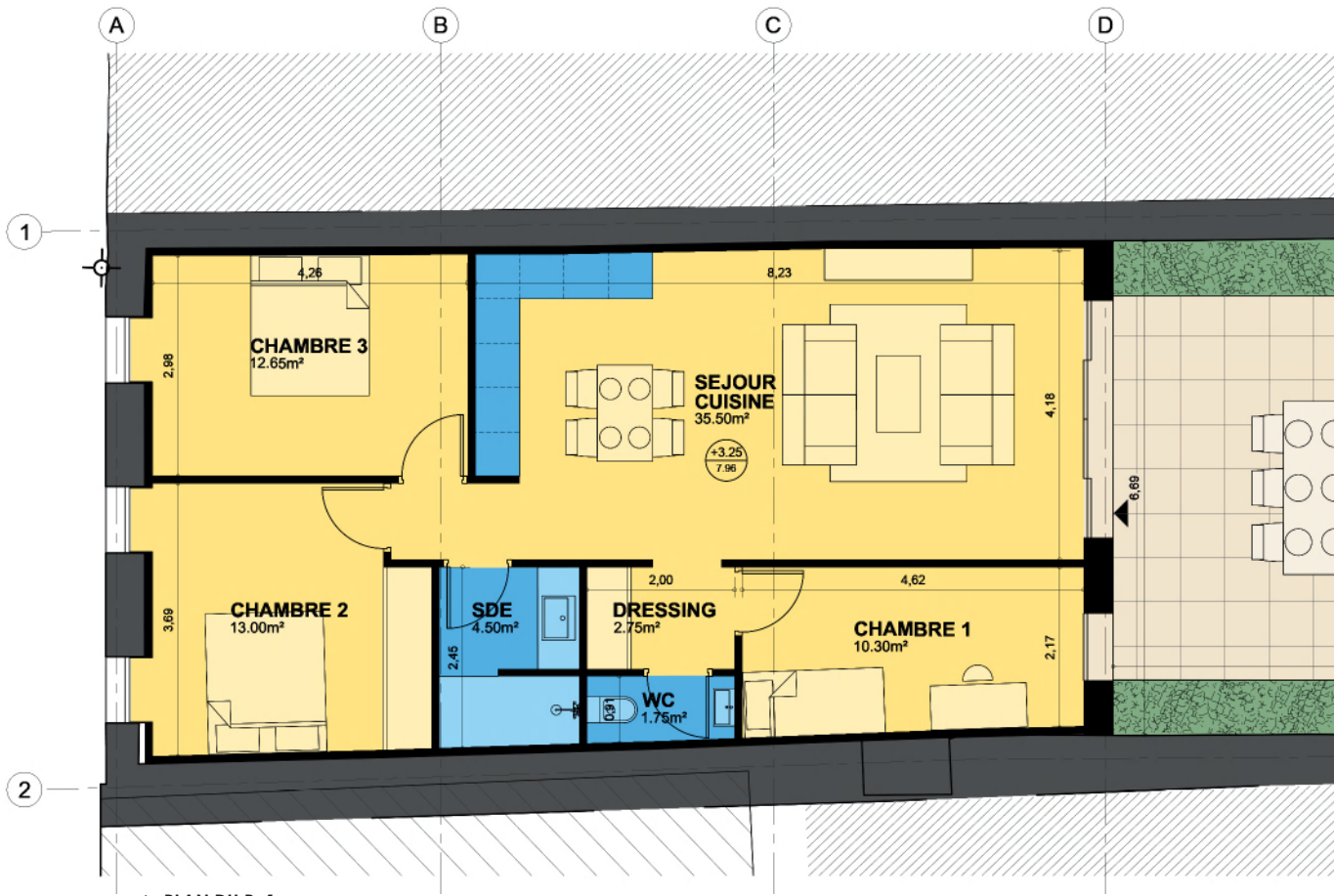
Programme	Surélévation d'un immeuble d'habitation et de commerces
Maîtrise d'ouvrage	Mairie de Saint-Martin-de-Ré
Mission	mission complète
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'étude	En cours d'attribution
Surface	374m ² SDP
Montant de travaux	1.000.000€ HT
Calendrier	livraison programmée au printemps 2023
Règle environnementale	RE 2020 / RT 2012

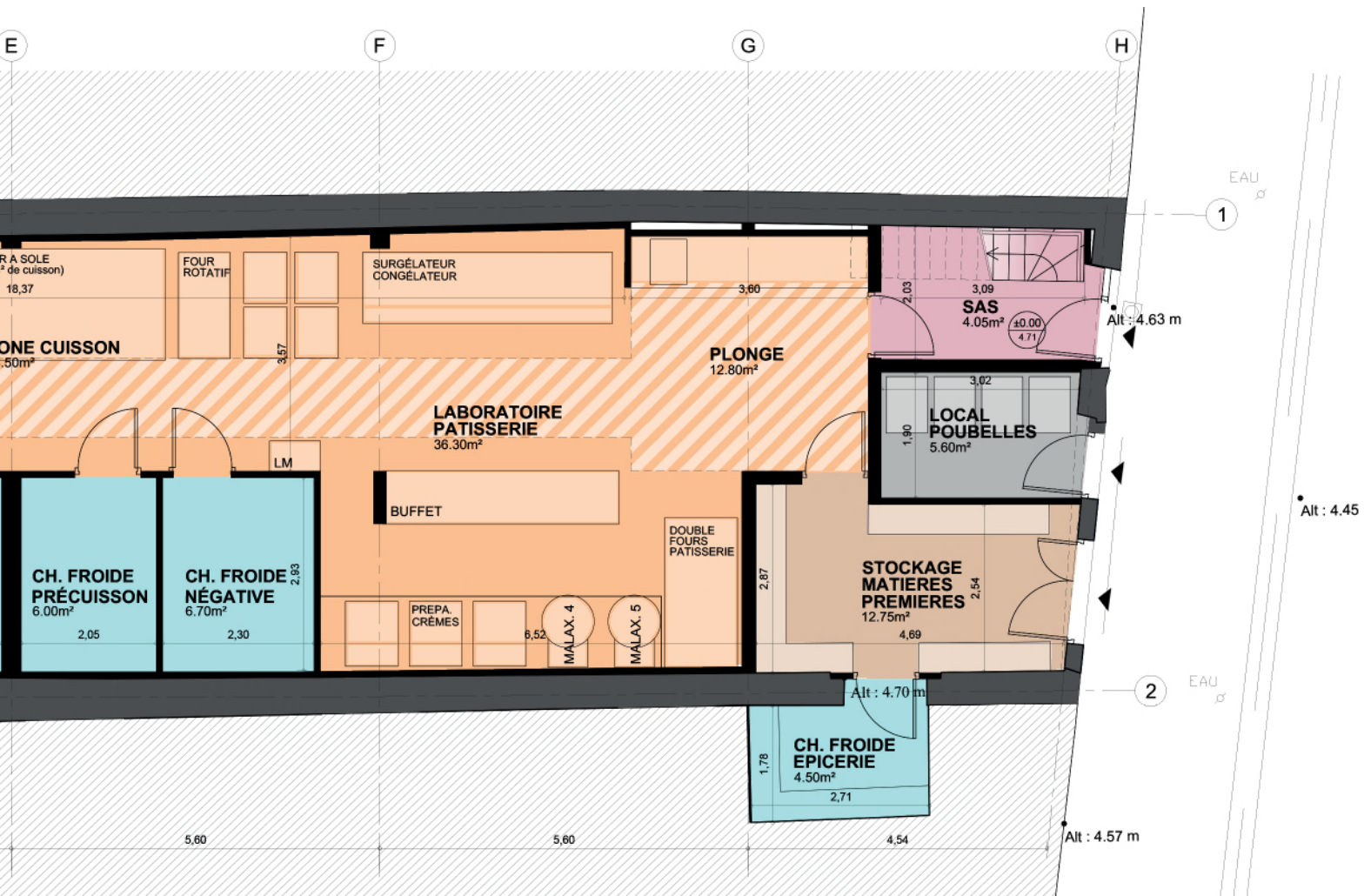
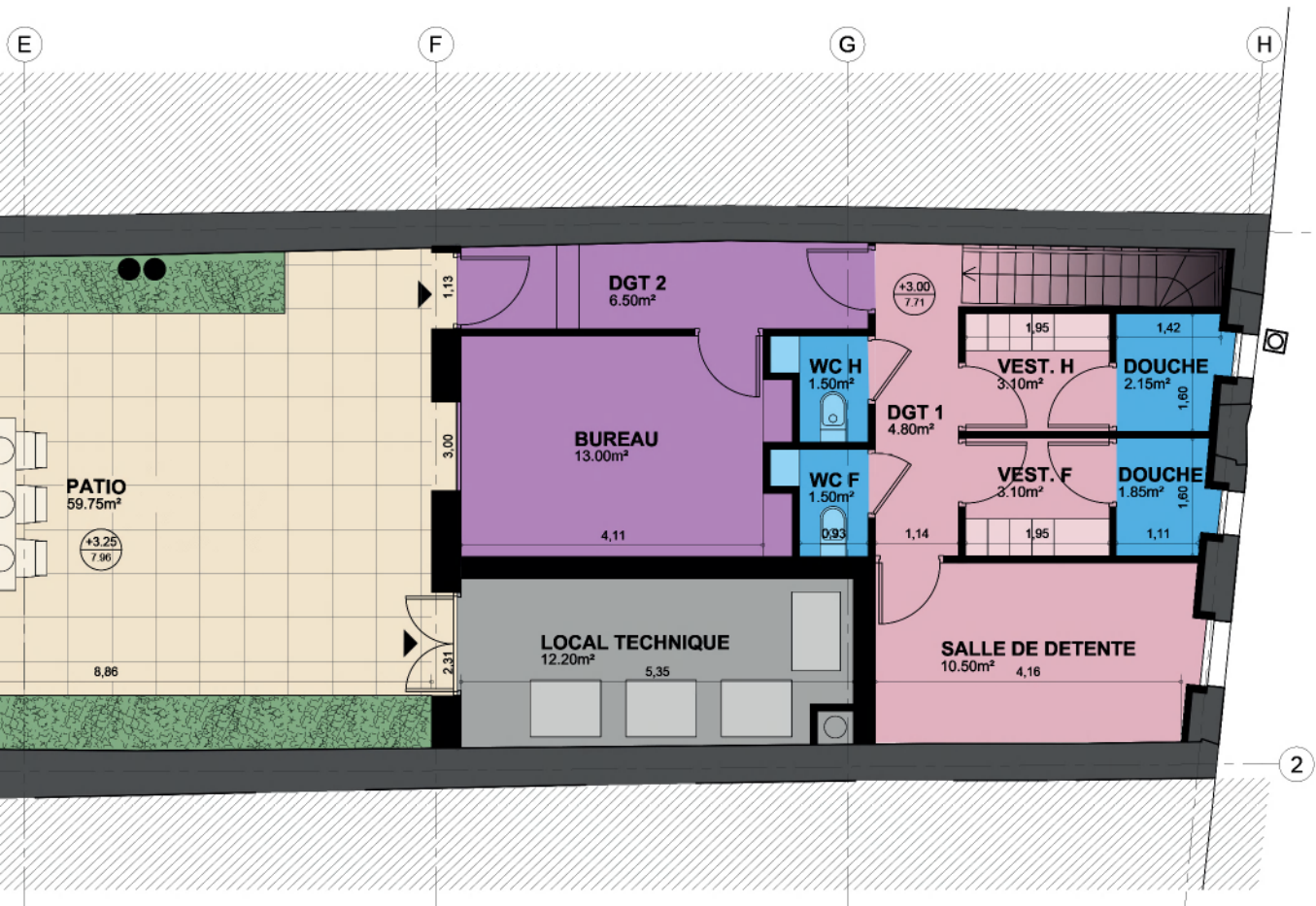


↑ Coupe de principe longitudinale











Le groupe scolaire de l'école communale de Gastins se situe en centre bourg face à l'Eglise Saint- Etienne. Sa construction date d'avant 1900. L'organisation spatiale et les volumes de l'ensemble reprennent la typologie des écoles de la fin du XIXe.

Le programme de la Mairie de Gastins est de créer une salle de jeux et une salle d'étude pour permettre d'assurer l'accueil périscolaire des élèves.

Afin de s'intégrer au mieux à l'architecture existante, le volume créé présentera les mêmes proportions et les mêmes matériaux que l'existant : un volume en simple rez-de-chaussée à toiture à double pente avec faitage parallèle au bâtiment principal.

Pour faciliter l'insertion de ce bâtiment avec le bâtiment de la cantine, une partie en toiture-terrasse sera créée. Cette partie basse accueillera les locaux de service (sanitaires, rangement et entrée).



EXTENSION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
1, place de l'Eglise - 77370 GASTINS
PARCELLES AX 193(4.402m) / AX 194(m²) : 4.538m²

Programme	Création d'un accueil périscolaire pour l'école élémentaire de Gastins
Maîtrise d'ouvrage	Mairie de Gastins
Mission	mission conception
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'étude	Romain Descheemaekère Conseils
Surface	200m ² SDP
Montant de travaux	400.000€ HT
Calendrier	livraison programmée en 2024
Règle environnementale	RT 2012



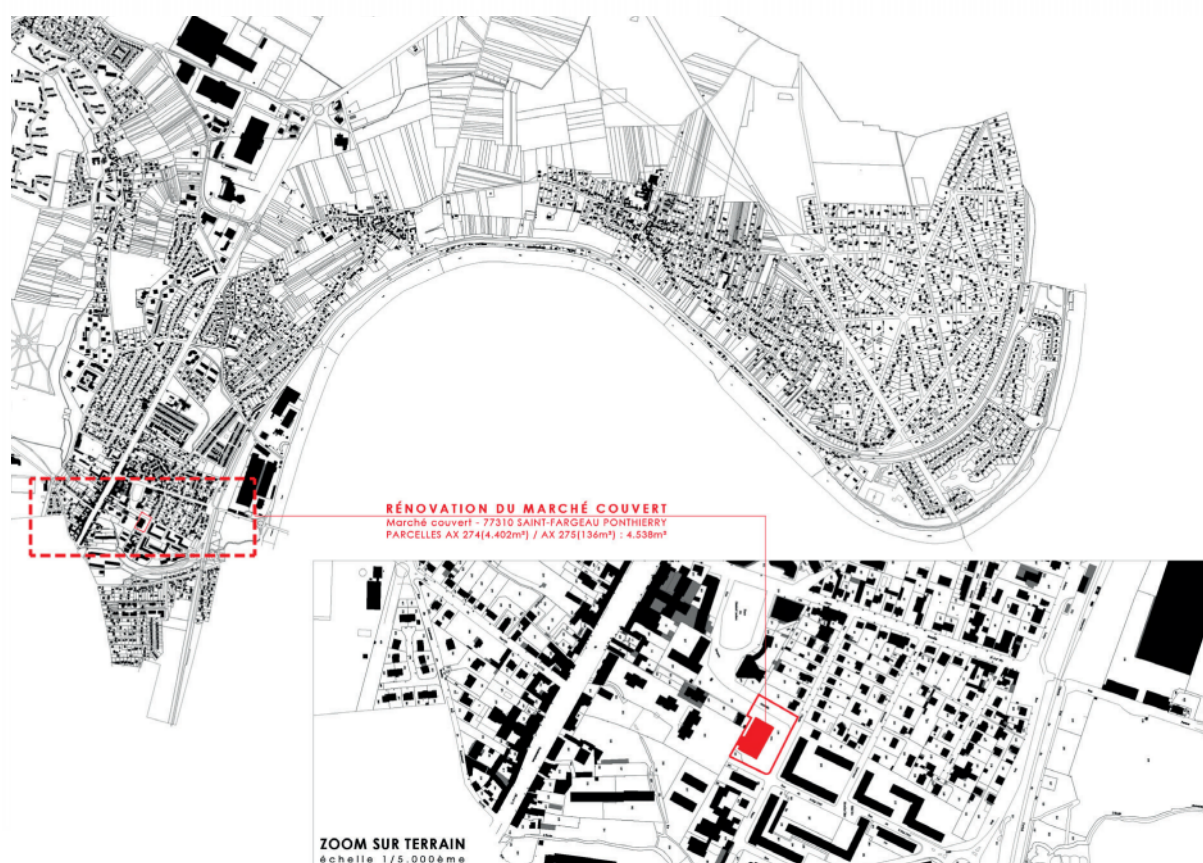
A proximité de l'Eglise Sainte-Marie Mère de Dieu construite en 1965 par l'Architecte Maurice Novarina, se trouve une halle en bois fermée par un mur rideau et couvert d'une toiture à la forme de pagode.

Le marché couvert a été construit à la fin des années 60 en même temps que plusieurs petits ensembles de logements collectifs pour répondre à un accroissement de la population.

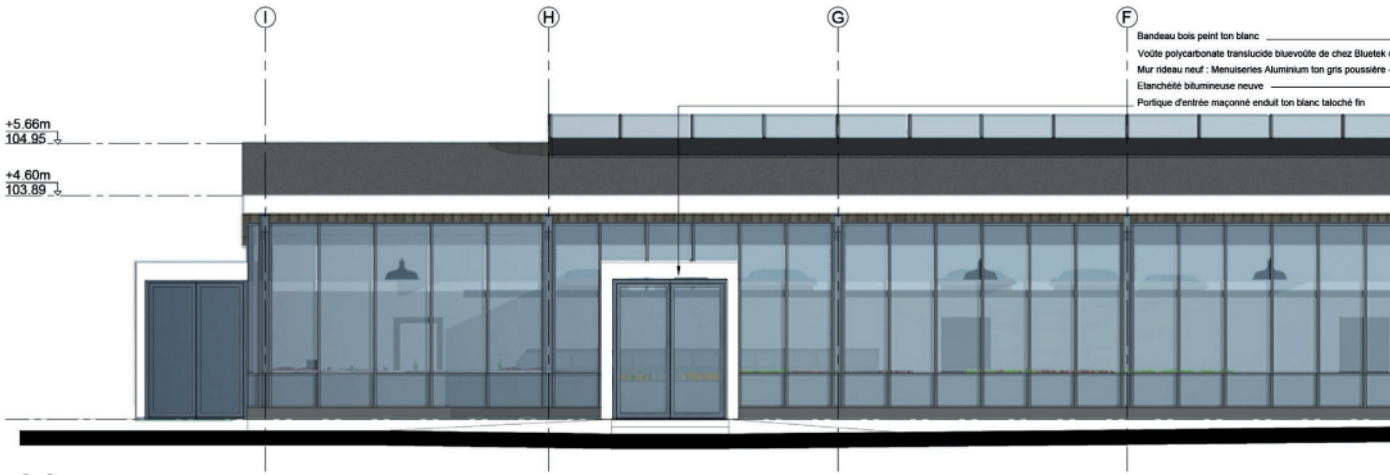
Depuis sa création, le bâtiment a fait l'objet d'entretiens courants mais n'a jamais été rénové en profondeur. Les murs rideaux en bois d'origine sont aujourd'hui fortement dégradés et ont besoin d'être remplacés. Les locaux de l'aille sud sont totalement obsolètes et ne répondent plus aux besoins actuels des commerçants et des visiteurs. La création de nouveaux stands est également nécessaire pour que la commune puisse développer son offre commerciale.

Le projet prévoit deux extensions sur la halle pour accueillir deux stands supplémentaires et une extension à l'est des locaux annexes.

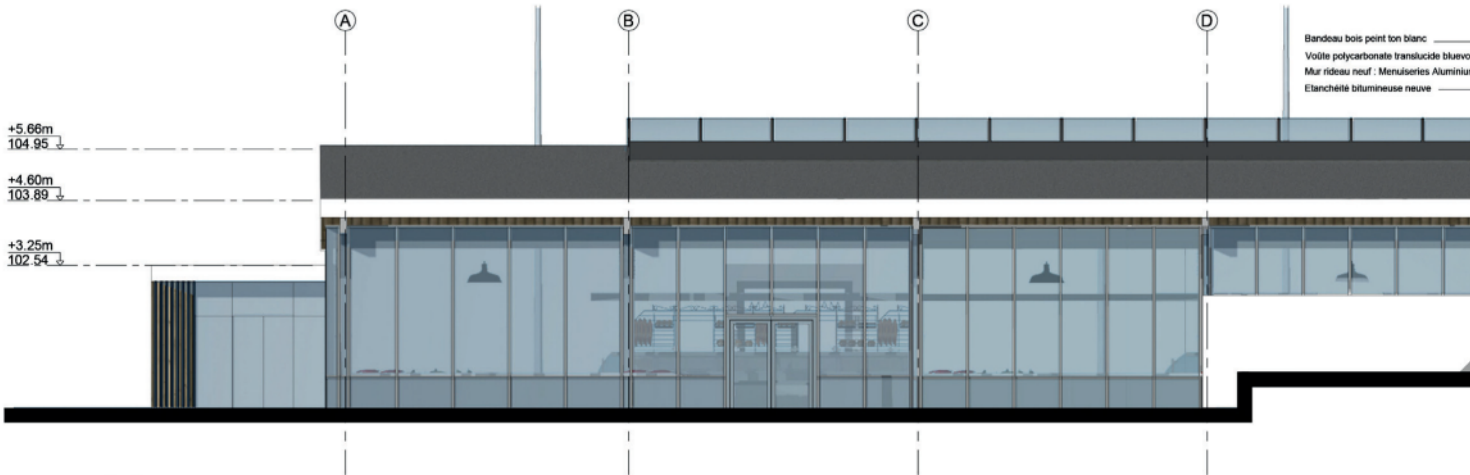
Afin de ne pas dénaturer la forme « pagode » du bâtiment existant, les deux extensions de la halle seront traitées en simple rez-de-chaussée avec toit-terrasse dont l'acrotère ne dépassera pas 3,25m.



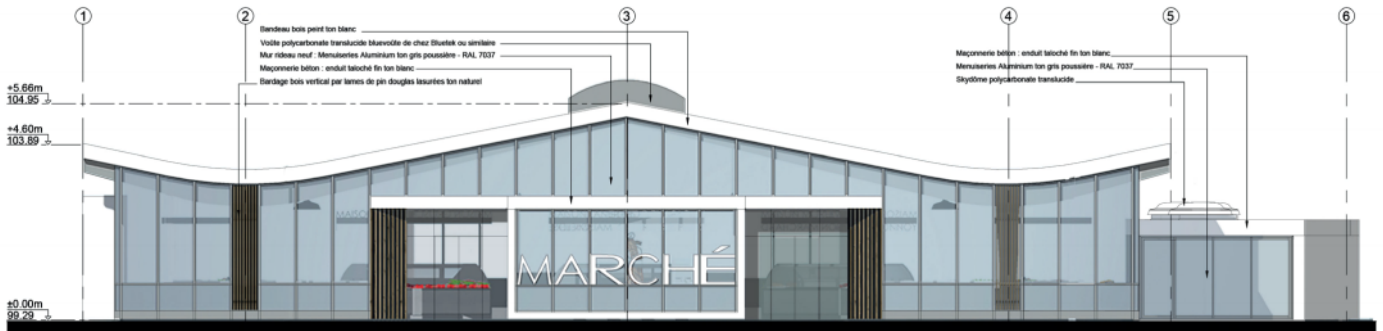
Programme	Réhabilitation du marché couvert de Saint-Fargeau-Ponthierry
Maîtrise d'ouvrage	Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry
Mission	mission de conception
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'étude	Romain Descheemaekère Conseils
Surface	374m ² SDP
Montant de travaux	1.200.000€ HT
Calendrier	Conception menée en 2020 - démarrage chantier en attente
Règle environnementale	RT 2012



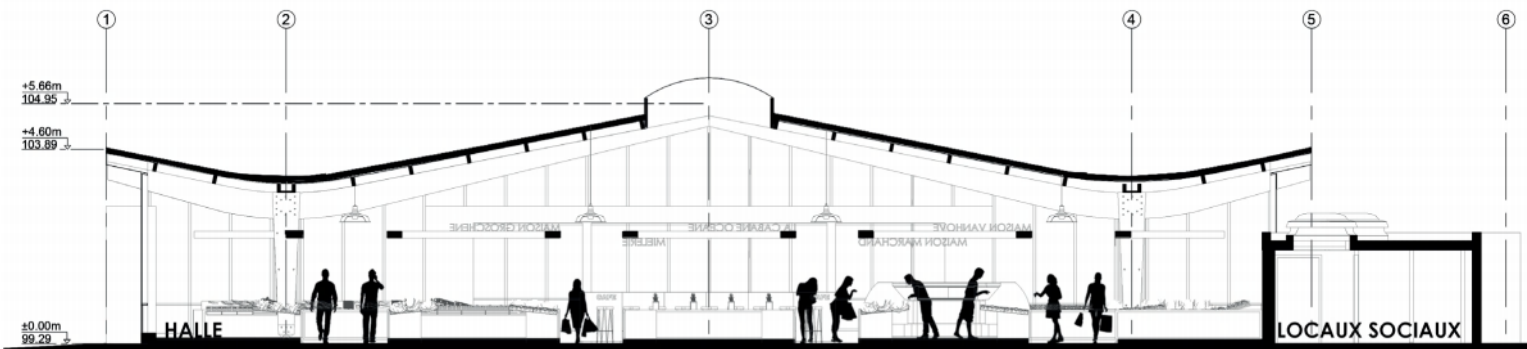
PC5.2 - ÉLÉVATION NORD - échelle 1/100°



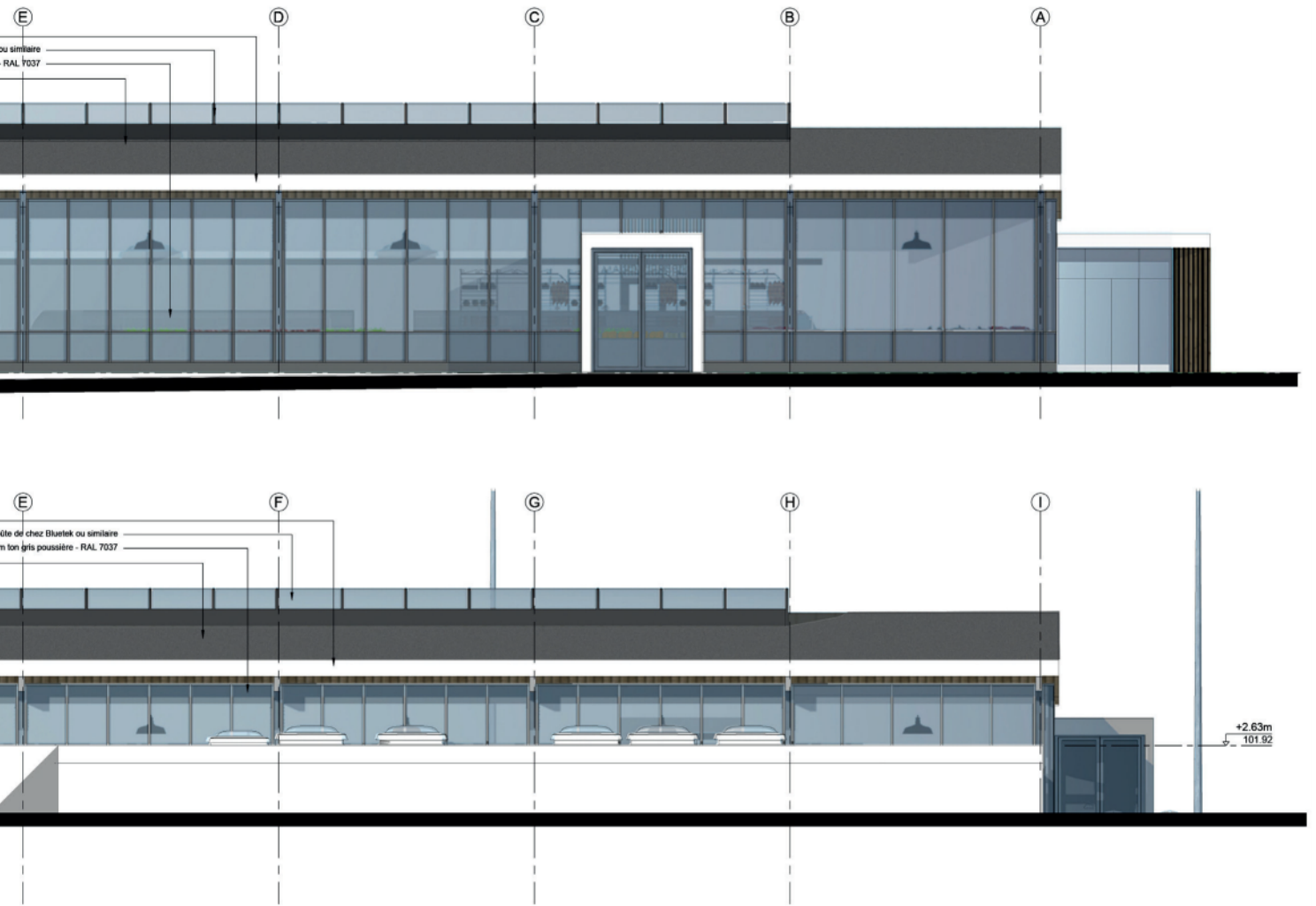
PC5.2 - ÉLÉVATION SUD - échelle 1/100°



PC5.2 - ÉLÉVATION OUEST - échelle 1/100°



PC3.2 - COUPE DE PRINCIPE AA - échelle 1/100°





L'église Saint-Laurent de La Tombe bénéficie d'une situation privilégiée, en bordure de Seine. A la fin des années 50, cette situation privilégiée a été remise en question par la construction de silos à grains en béton armé. D'une hauteur d'environ 15 m, les silos apparaissaient comme une cathédrale dédiée à la puissante agriculture de l'époque écrasant alors l'Eglise locale.

Bien que d'utilité publique jusqu'à la fin des années 80, ces silos étaient inexploités et sont devenus dangereux pour les riverains (présence de fosses profondes avec risques importants de chutes, squats réguliers avec dégradations volontaires des locaux...). Le projet prévoyait la démolition de ces constructions.

La volonté de la Commune était de proposer à ses habitants une salle polyvalente.

Disposant d'une réserve foncière privilégiée en centre bourg, face à l'Eglise, c'est naturellement que les membres du conseil municipal ont pris la décision d'intégrer une salle polyvalente au cœur d'un jardin remarquable.

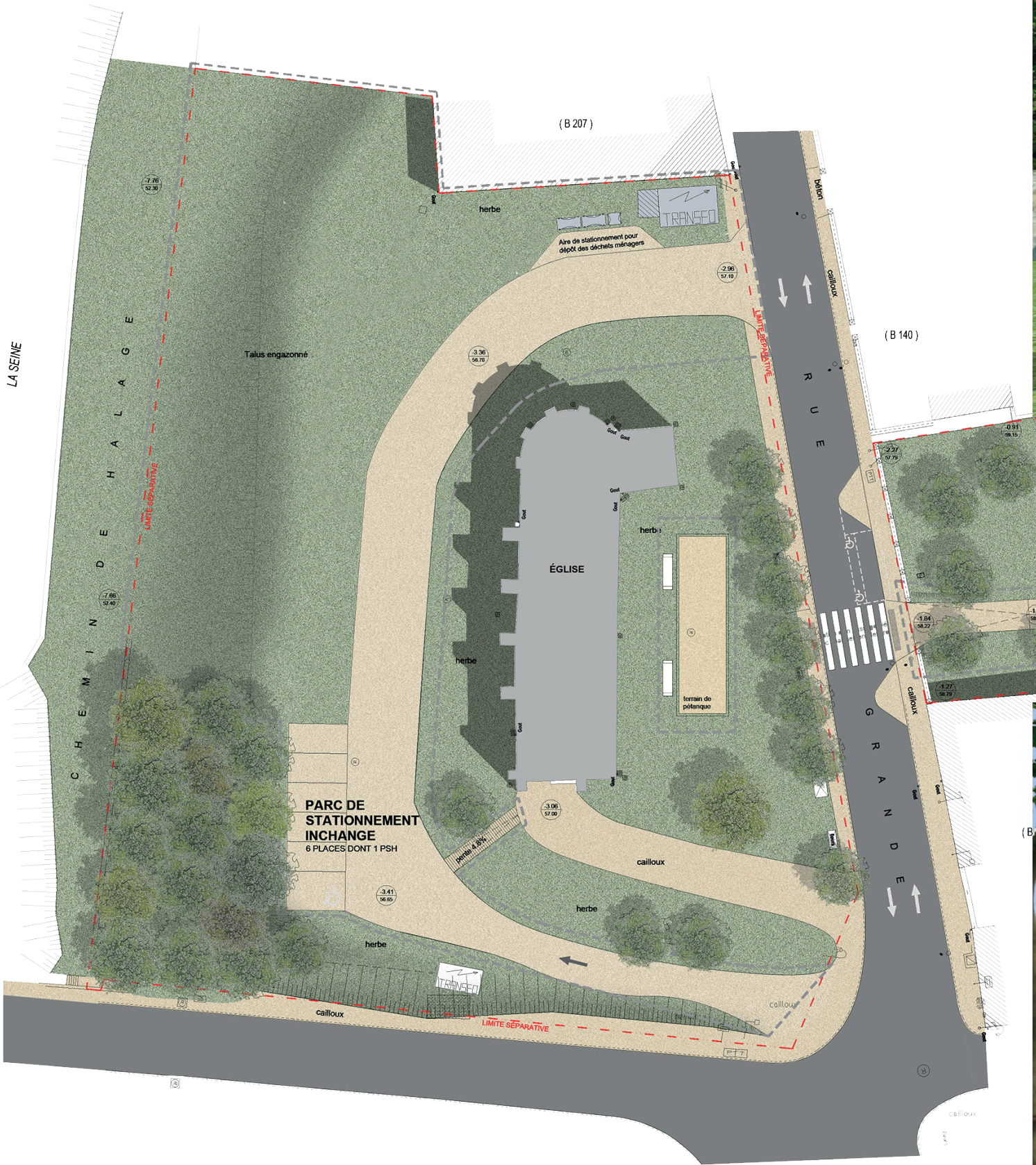
Le bâtiment existant sur la parcelle représente une surface utile d'environ 70m². Il s'agit d'un atelier composé d'un sol en béton brut, de murs en parpaings simplement enduit à l'extérieur mais laissé brut à l'intérieur et d'une toiture légère.

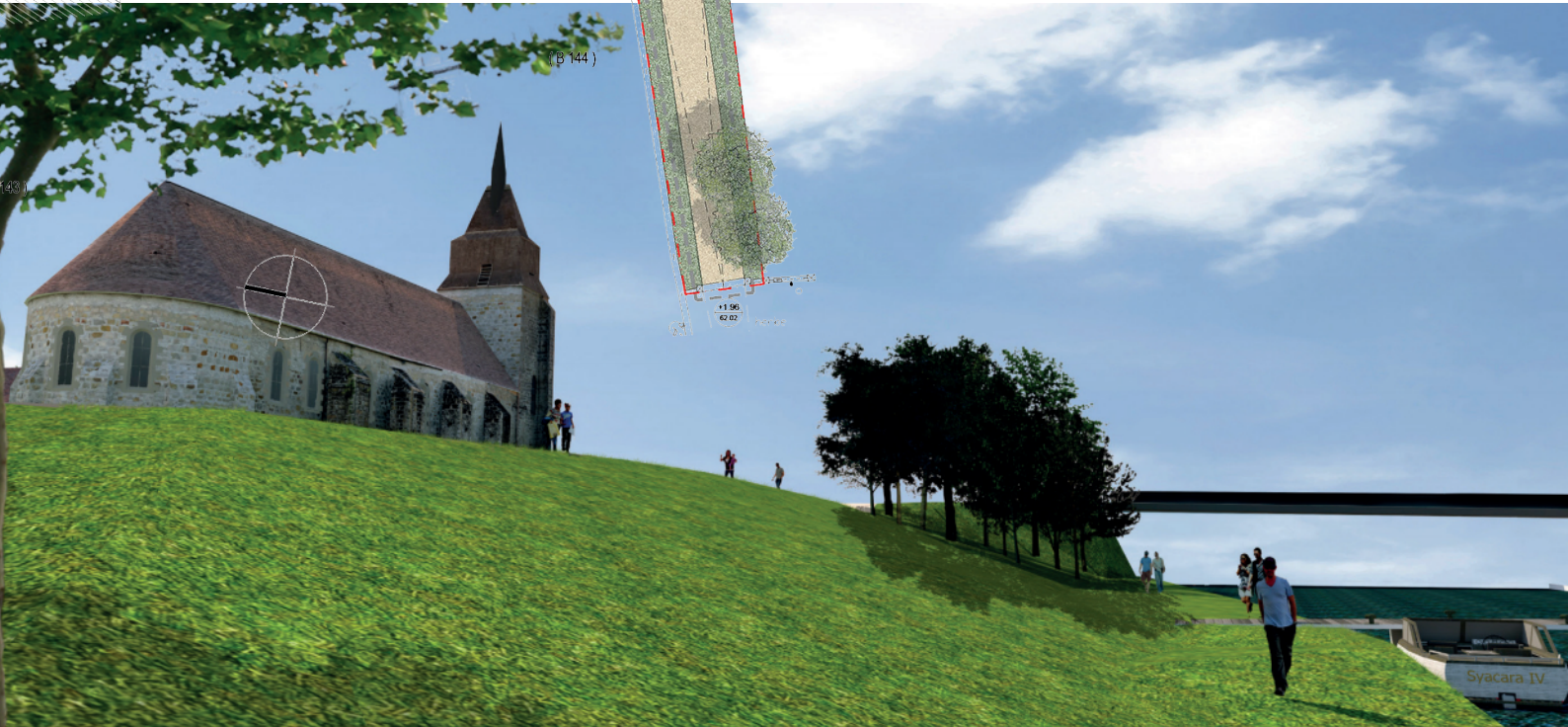
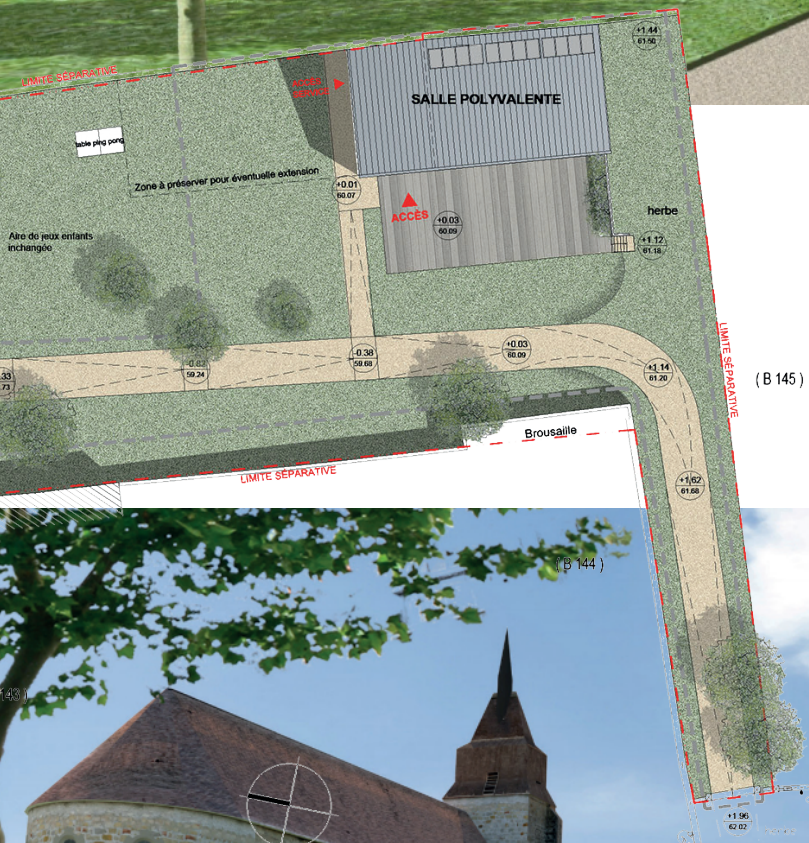
Une extension a été réalisée pour accueillir la cuisine, le sanitaire et le SAS d'entrée de l'établissement.

Notre intervention, au cœur de ce jardin et sur l'ensemble du projet, est volontairement la plus discrète possible. Nous cherchons ici à mettre en valeur les qualités de l'environnement à travers une architecture la plus sobre possible.



Programme	Transformation du garage communal en salle polyvalente et démolition de silos
Maîtrise d'ouvrage	Mairie de La Tombe
Mission	mission conception
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'étude	Romain Descheemaekère Conseils
Surface	95m ² SDP
Montant de travaux	300.000€ HT
Calendrier	livré en 2020
Règle environnementale	RT existant par éléments







La maison est située au coeur du village de Flagy dont l'urbanisme s'organise suivant un plan composé de sept rues parallèles débouchant toutes sur la rivière de l'Orvanne. De ce plan si particulier, les parcelles générées sont carrées et forment un damier. A l'intérieur de ces carrés prennent place de petites fermes.

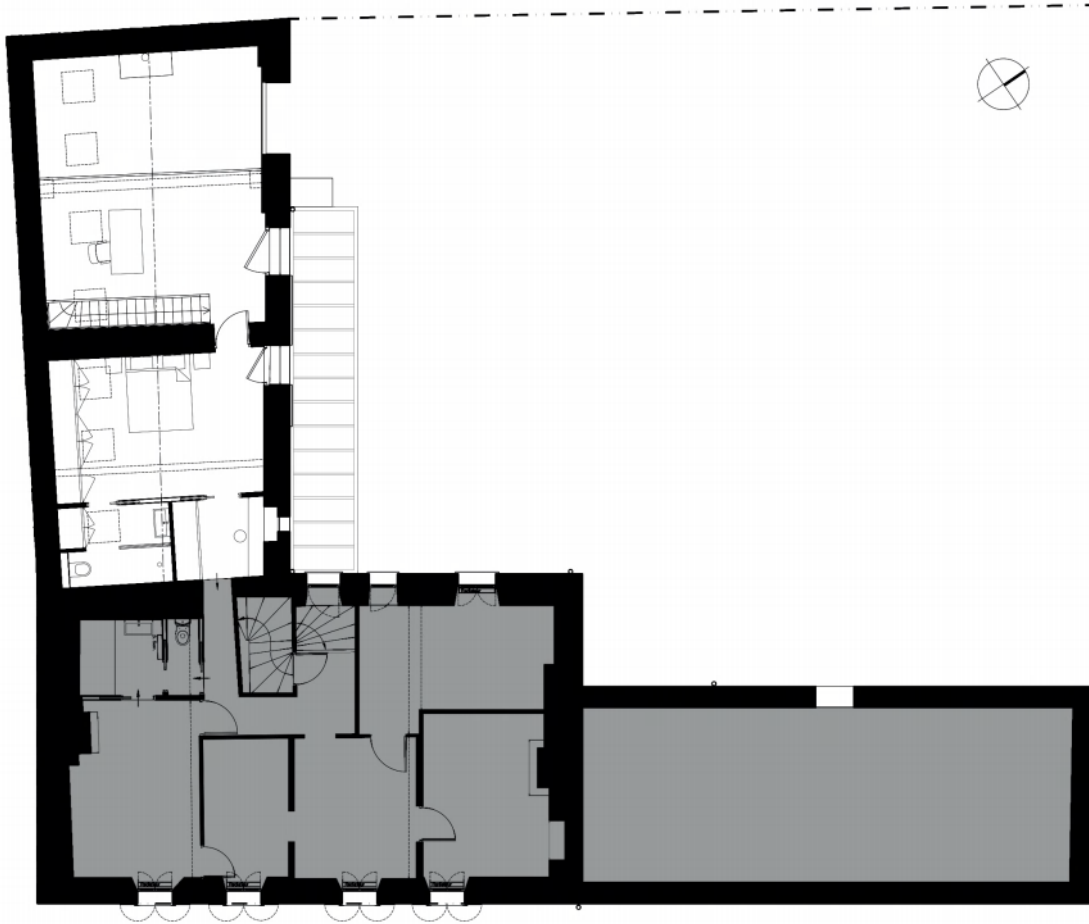
Le long de la rue se trouve le bâtiment principal tandis que sur chaque limite séparative latérale prennent place les annexes. La destination originelle de l'ensemble immobilier était un relais de poste.

Le bâtiment principal, organisé, sur deux niveaux était déjà à usage d'habitation. Le projet traite ici de la transformation de l'une des annexes autrefois utilisée comme écurie pour étendre l'habitation.

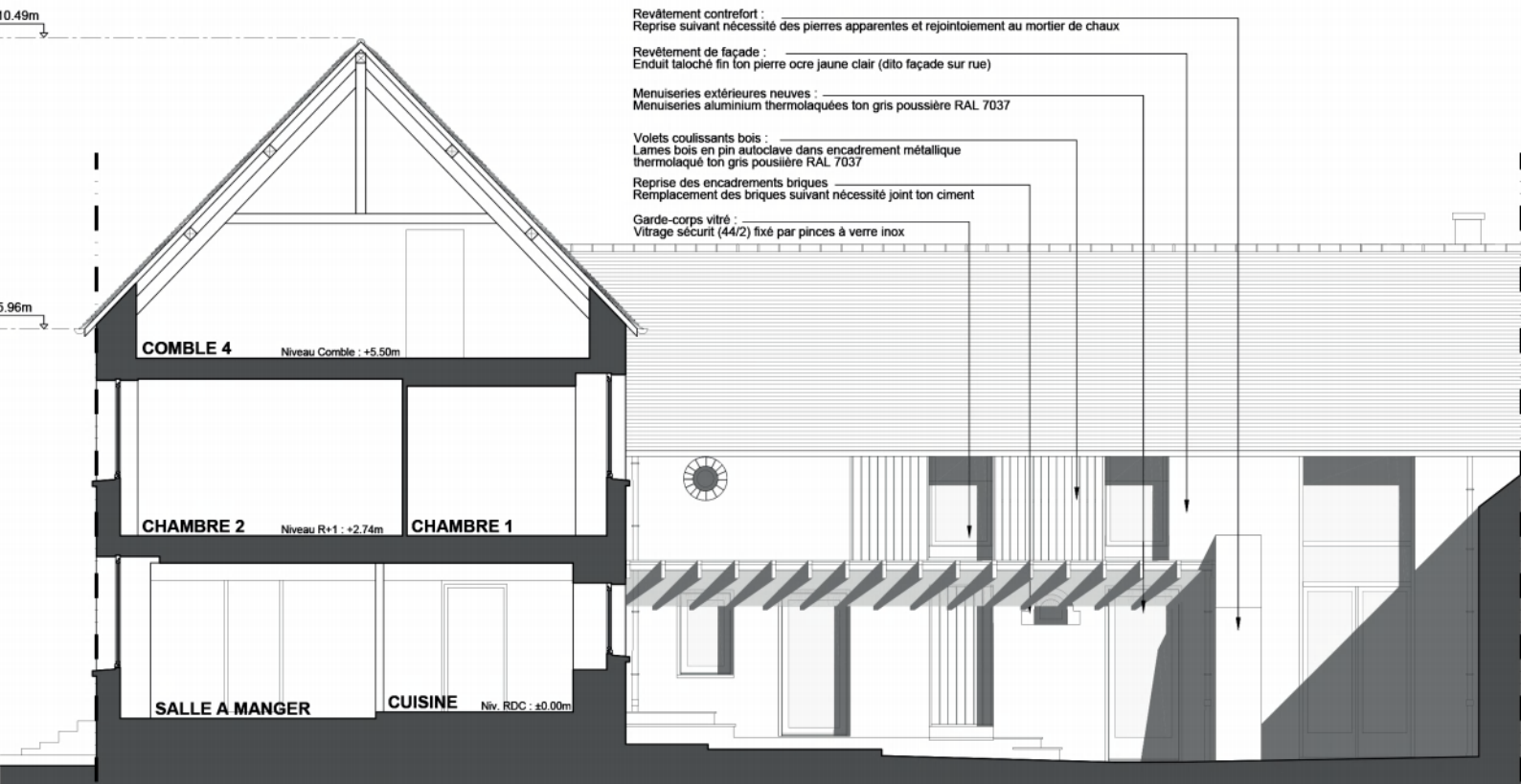
Le souhait des propriétaires était de disposer d'un second salon plus à l'abri de la rue et ouvrant sur le jardin avec la création d'une suite parentale. L'un des enjeux de ce travail était de réussir l'intégration du nouveau salon un peu à l'écart. Ainsi, nous avons opté pour la mise en place d'une verrière d'extérieur afin d'abriter les usagers et pour le traitement en double niveau du séjour.



Programme	Transformation d'une écurie en une nouvelle partie de l'habitation existante
Maîtrise d'ouvrage	privée
Mission	mission complète
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'études	Romain Descheemaekère Conseils / BRTM
Surface	90m ² SDP
Montant de travaux	300.000€ HT
Calendrier	livré en 2021
Règle environnementale	RT existant par éléments



↑ Plan R+1

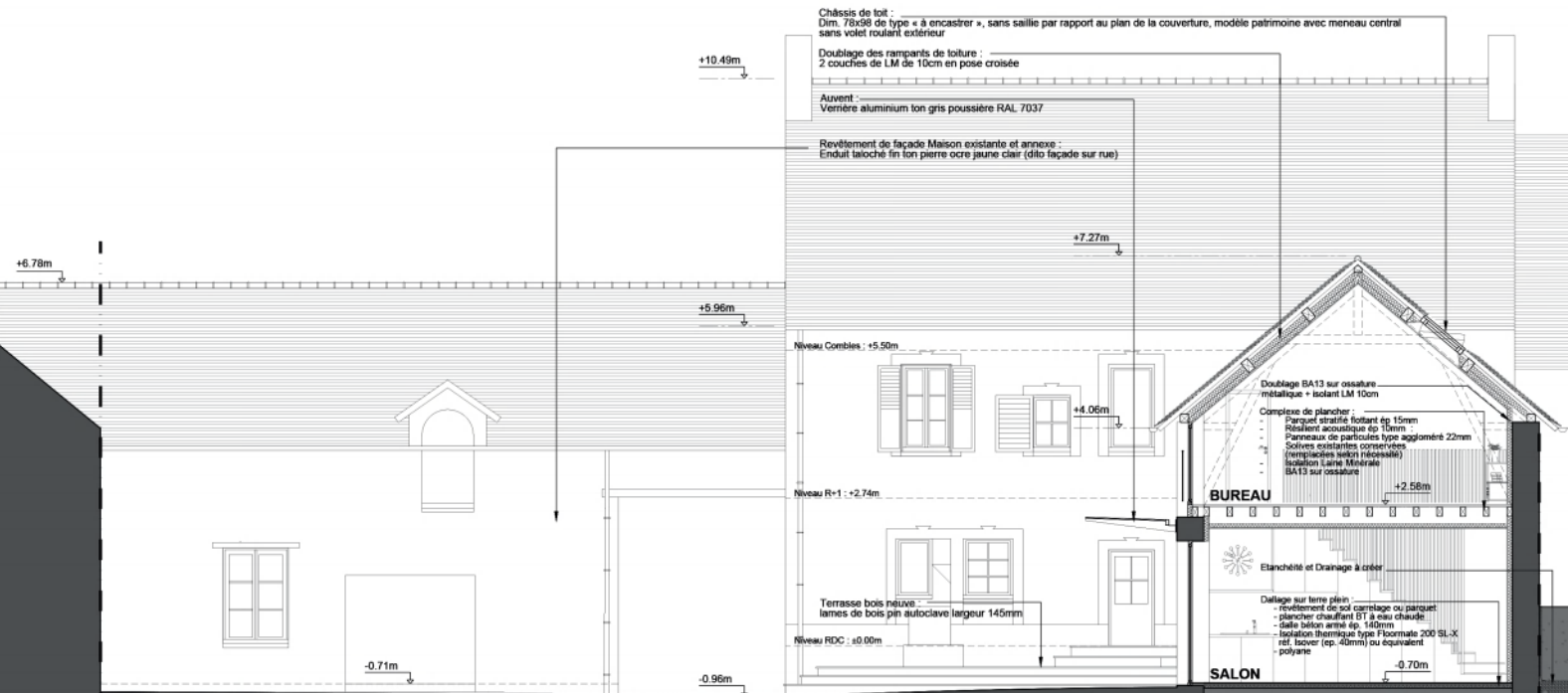




↑ Création d'une cuisine secondaire sous l'escalier
 ↓ Suite parentale ouvrant vers le bureau mezzanine surplombant le séjour



↑ Liaison des 2 parties à rez-de-chaussée par un passage abrité
 ↓ Mise en valeur de la pierre et du bois du bâti existant





Situé au coeur de la ville portuaire de Saint-Martin-de-Ré à proximité immédiate de l'église, le projet consistait en la surélévation d'un bâtiment existant qui accueillait deux commerces en son rez-de-chaussée et un appartement d'habitation à l'étage.

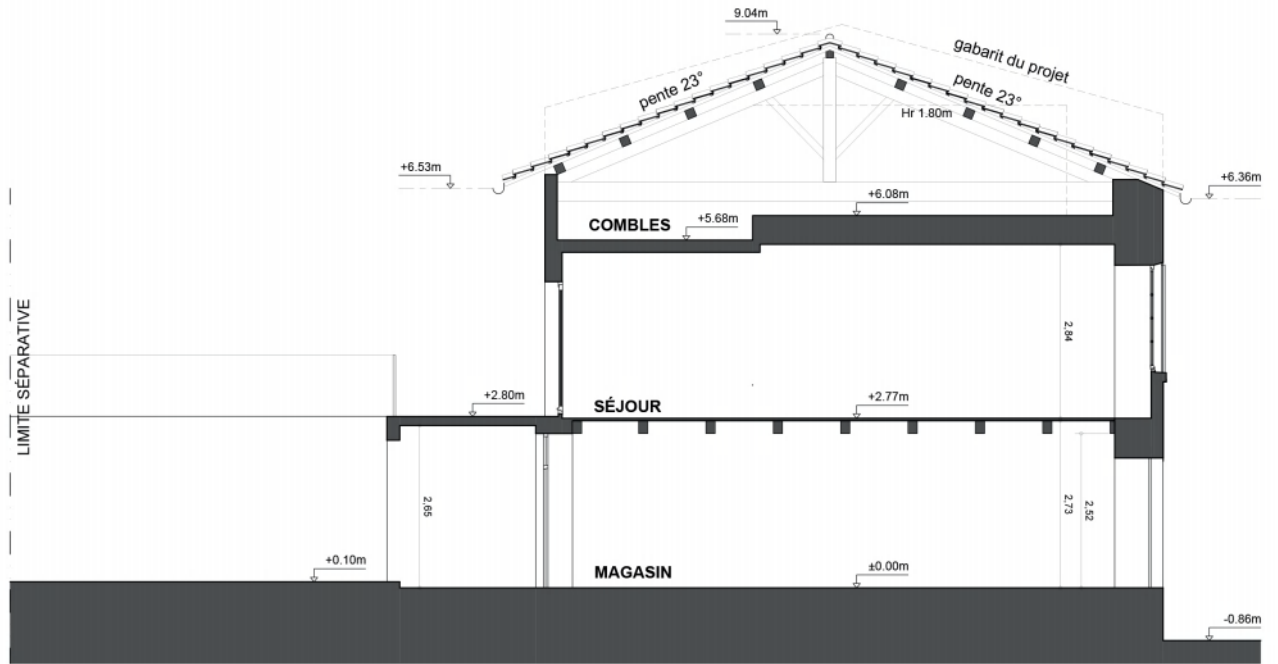
Plus de deux cents ans séparaient le bâtiment d'origine de son extension. Afin de réussir cette greffe, nous avons décidé d'aligner le nouvel étage à la ligne d'égoût du bâtiment voisin. Le gabarit ainsi donné, il fallait ensuite créer des ouvertures aux proportions cohérentes à celles existantes tout en conservant le langage architectural de la façade : encadrement des baies traités en pierres calcaires, création d'une devanture de magasin en adéquation avec les contrevents, enduit taloché fin...

A l'arrière, une extension a été créée. Le choix d'une extension à ossature et parement bois a été privilégié. Il s'agissait de ne pas trop peser sur la structure existante tout en retrouvant le langage architectural des cabanes de saunier.

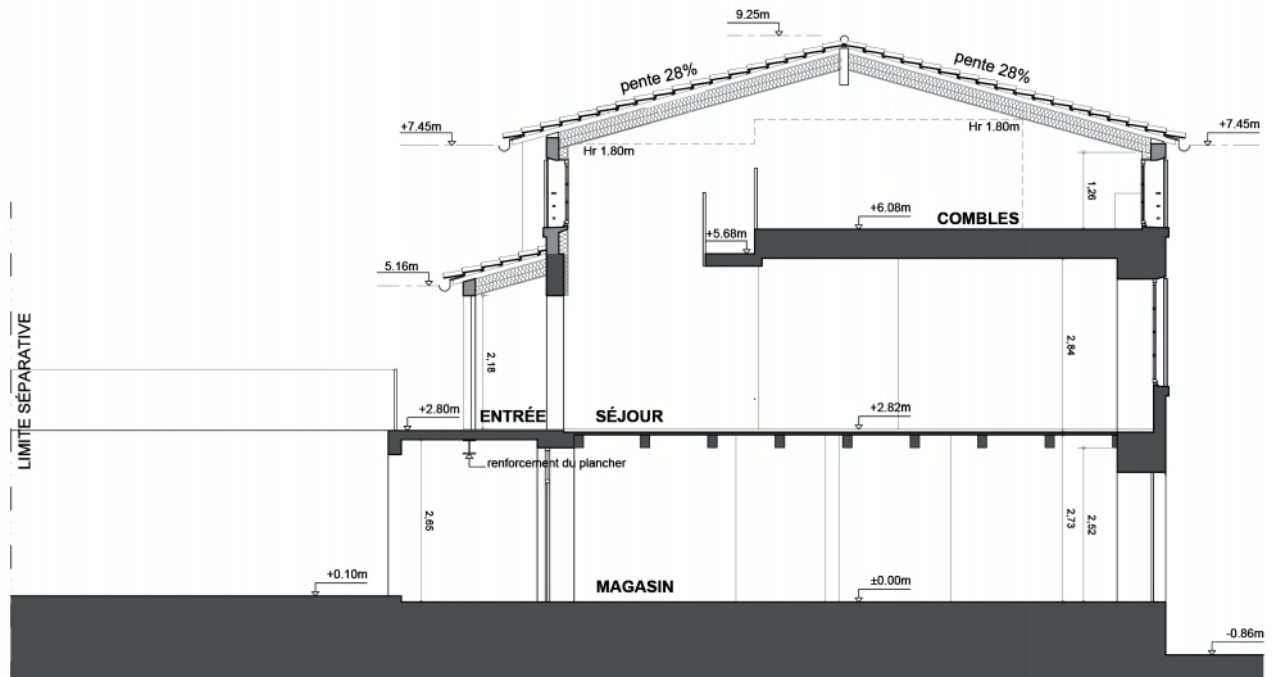


Programme	Surélévation d'un immeuble d'habitation et de commerces
Maîtrise d'ouvrage	privée
Mission	mission complète
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'étude	BRTM
Surface	90m ² SDP
Montant de travaux	150.000€ HT
Calendrier	livré en 2021
Règle environnementale	RT existant par éléments

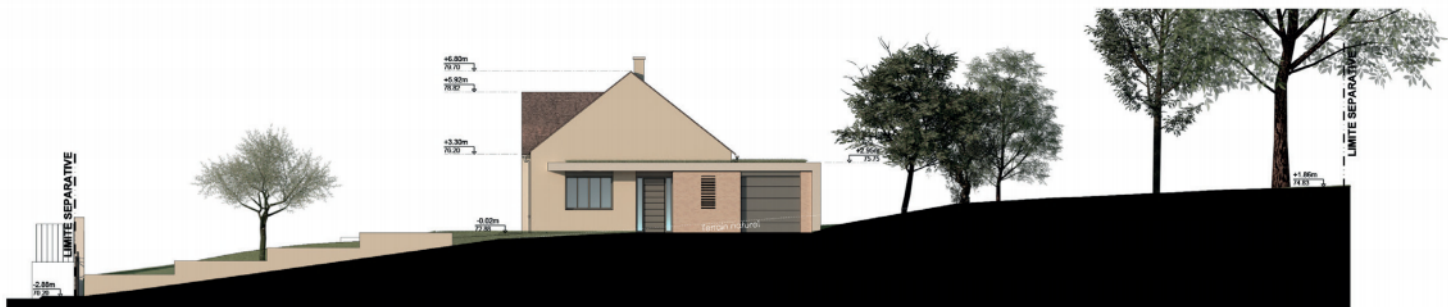
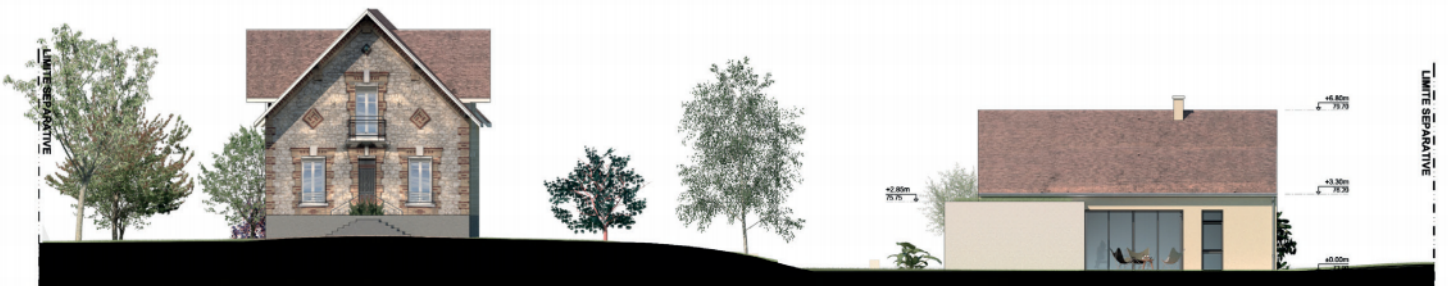
Coupe sur l'immeuble existant



Coupe sur l'immeuble projeté







La construction de cette nouvelle maison vient en réponse à un enjeu majeur de notre société : le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie. Les propriétaires souhaitent disposer d'une habitation entièrement accessible à une personne en fauteuil.

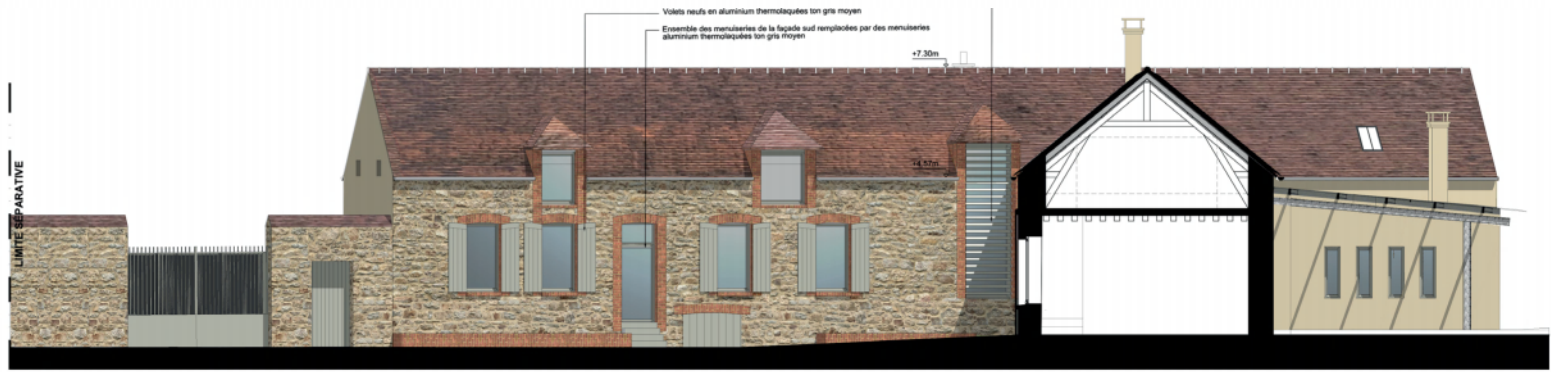
La maison prend place sur un terrain qui domine la vallée de la Seine. Afin de profiter du panorama, toutes les pièces à vivre de la maison sont orientées ouest. Le séjour, situé au centre de la maison est traversant Est/Ouest et l'ouverture en façade est traitée sur la double hauteur de la maison.

Cette disposition se traduit en façade par une levée du toit et en plan par une légère avancée de la travée centrale. Pour ne pas créer un effet fronton trop marqué, la ligne de rive sera dans la continuité de la ligne d'égout.

Il fallait ici intégrer la nouvelle construction dans un environnement résidentiel encore faiblement dense mais qui connaît toutefois un regain important de nouvelles constructions depuis une dizaine d'années.



Programme	Construction d'une maison de plain pied adaptée pour une personne en fauteuil
Maîtrise d'ouvrage	privée
Mission	mission complète
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'études	-
Surface	85m ² SDP - 115m ² ST
Montant de travaux	350.000€ TTC
Calendrier	livrée en 2022
Règle environnementale	RT 2012



L'ensemble immobilier existant est une ferme briarde du XVII-XIXème située dans un hameau de la commune de la Brosse-Montceaux. Il s'agissait ici de recomposer les espaces de la partie habitable dont le dernier aménagement remontait aux années 50.

Au rez-de-chaussée, l'architecture typique de la longère a été mise en valeur par la création d'espaces en enfilade desservis par un axe de circulation continu permettant d'apprécier le bâtiment dans toute sa longueur.

A l'étage, le séjour en double hauteur est traversé par une passerelle qui offre une liberté de circulation tout en apportant un maximum de lumière à la pièce. Des châssis de toit répartis régulièrement sur chaque travée du bâtiment sont tels des tableaux vivants qui ponctuent le parcours et offrent des vues sur le paysage agricole environnant.

A l'extérieur, les fenêtres ont été remplacées par des nouvelles aux vitrages ne présentant aucune fioriture afin d'apporter un maximum de lumière et sans recouper la vue.

Le choix des nouveaux matériaux a été réalisé dans un souci d'harmonie avec les matériaux existants conservés (fermes en chêne, tomettes, briques d'encadrement...).



Programme	réhabilitation partielle d'une ancienne ferme à La Brosse-Montceaux
Maîtrise d'ouvrage	privée
Mission	mission complète
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'études	BRTM
Surface	180m ² SDP
Montant de travaux	280.000€ HT
Calendrier	livré en 2022
Règle environnementale	RT existant par éléments



L'étude urbaine présentée était motivée par :

- une volonté d'amélioration de la gare existante : mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, mise à niveau de la qualité de service...
- un besoin d'adaptation à l'évolution de la demande ou de l'environnement : augmentation de l'offre bus, modification des accès, restructuration urbaine du quartier ou du pôle d'échanges...

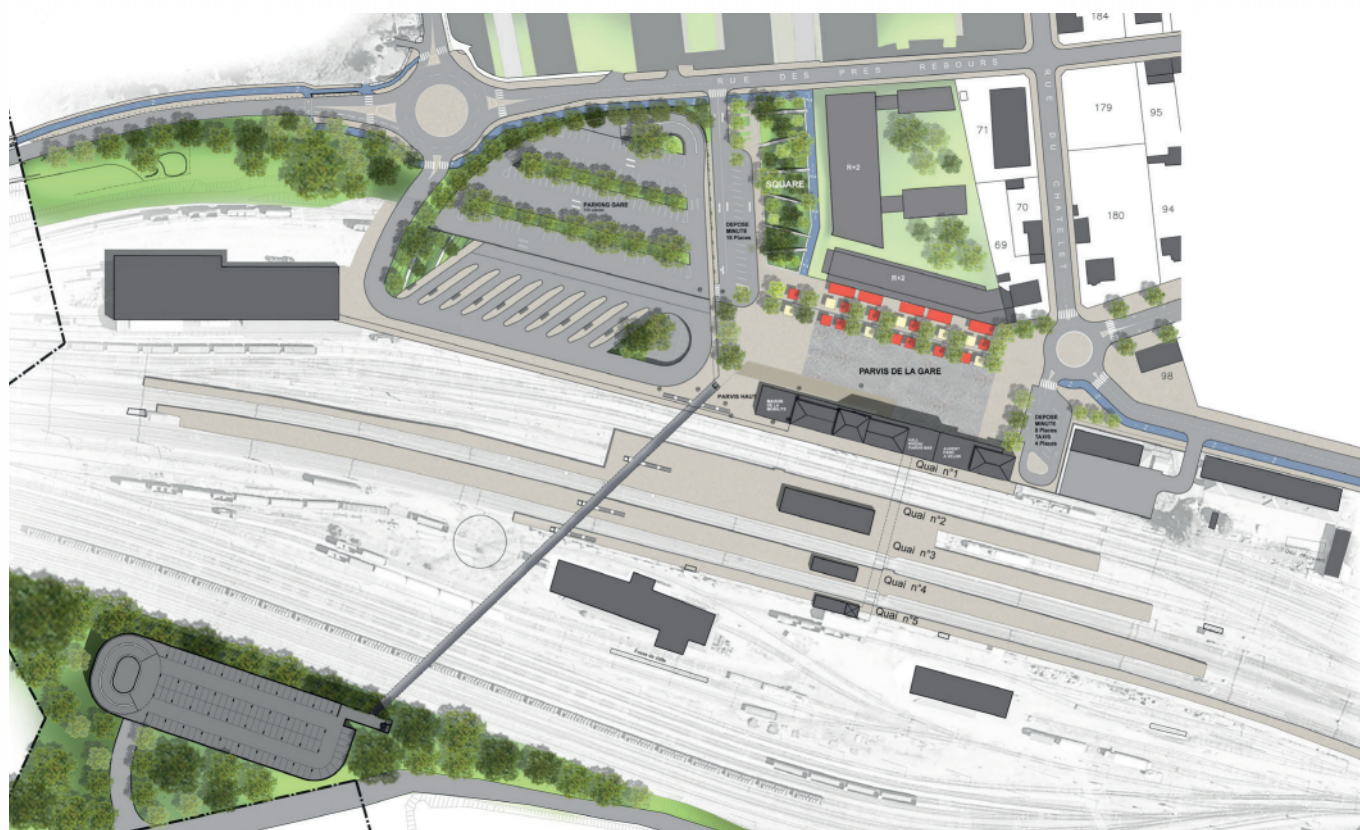
La requalification urbaine du quartier de la gare portait sur 6 axes majeurs :

- rétablir la cohérence des flux, liaisons et connexions piétons, vélos, bus et automobiles
- recréer une place publique piétonne devant la gare,
- recentrer l'activité et la vente de billets dans la gare existante,
- concevoir 2 parcs de stationnement de part et d'autre de la voie ferrée,
- déplacer la gare routière,
- relier le pôle aux quartiers périphériques

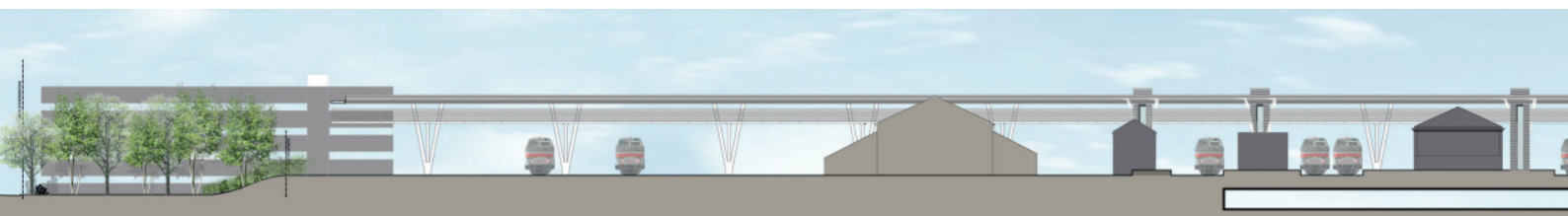
Pour rétablir la cohérence des flux, et assurer les liaisons et les connexions du pôle, il fallait:

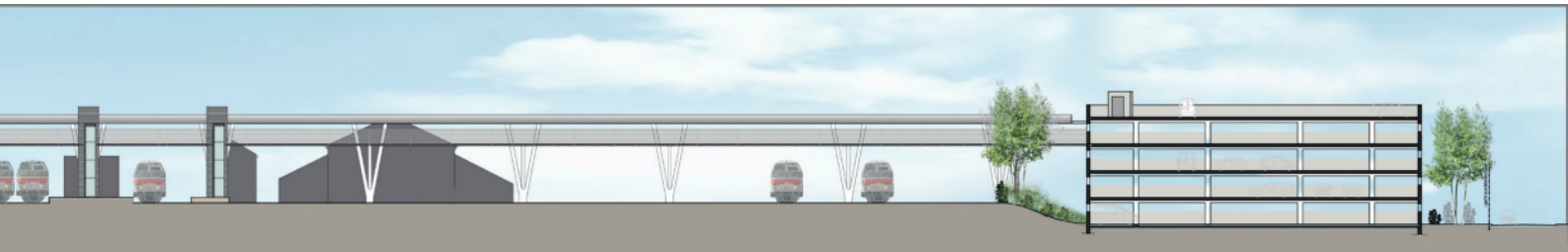
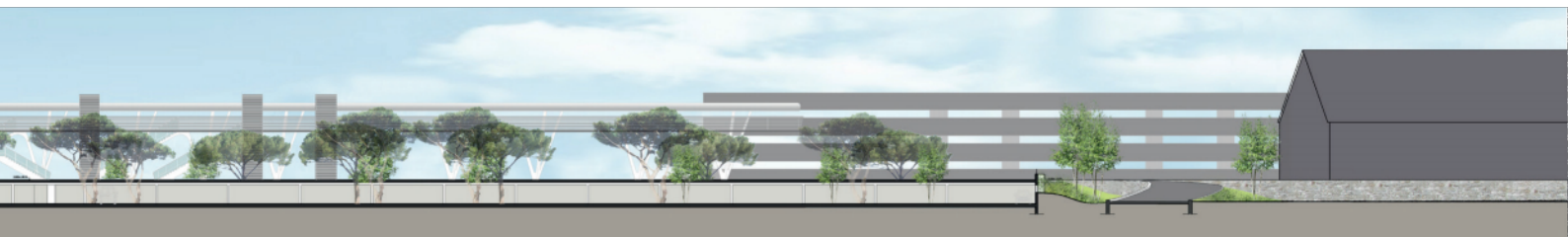
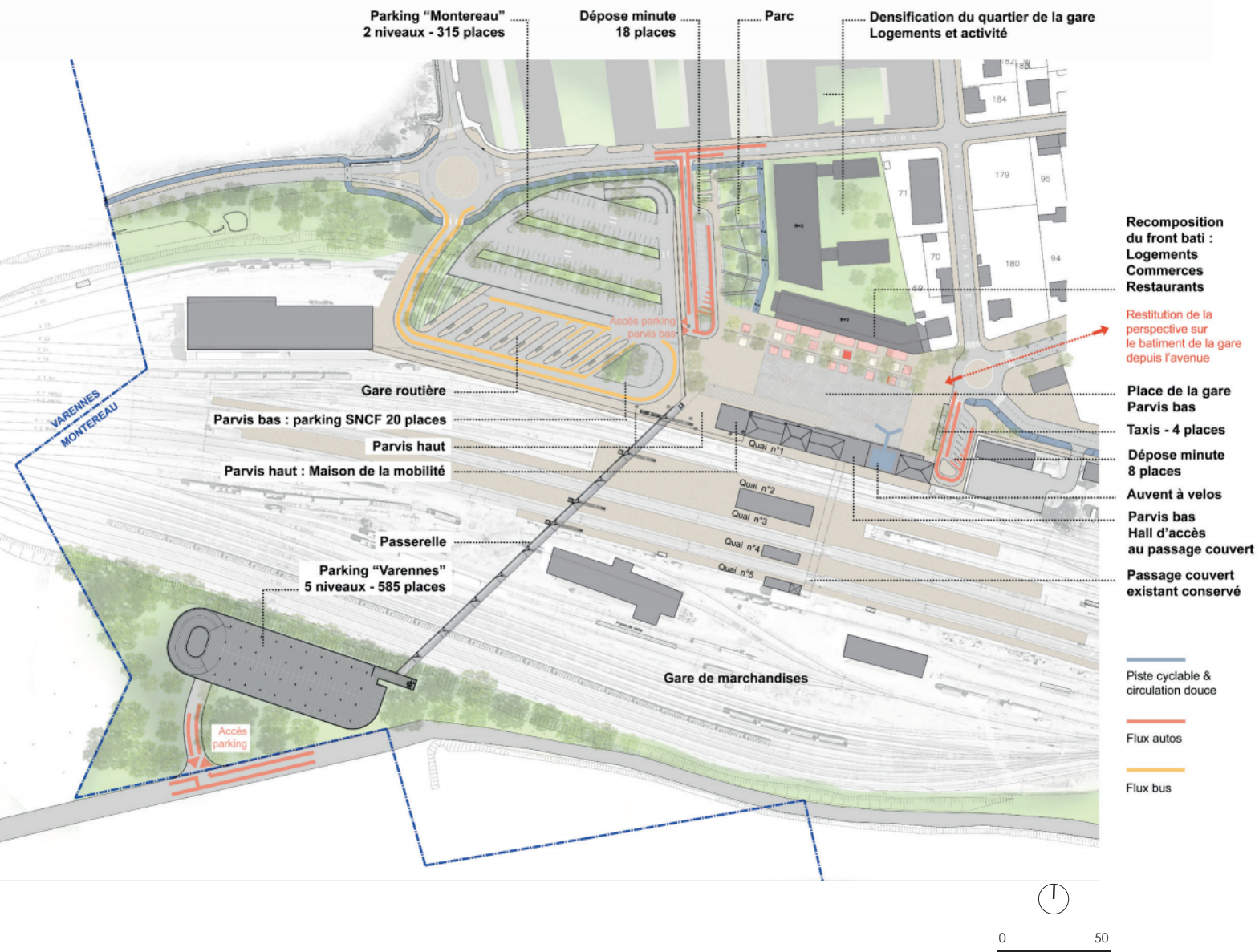
- dissocier les accès de chaque mode de transport.
- des circulations horizontales et verticales de largeurs suffisantes.
- rendre accessible l'ensemble du pôle multimodal, tous services confondus, à tous les usagers.
- limiter les distances à parcourir.

Les voies de chemin de fer constituent une véritable barrière urbaine. Pour limiter les flux automobiles côté Montereau, la création d'une passerelle piétonne et d'un parking silo, côté Varennes, permettrait un accès plus fluide à une gare "intercommunale".

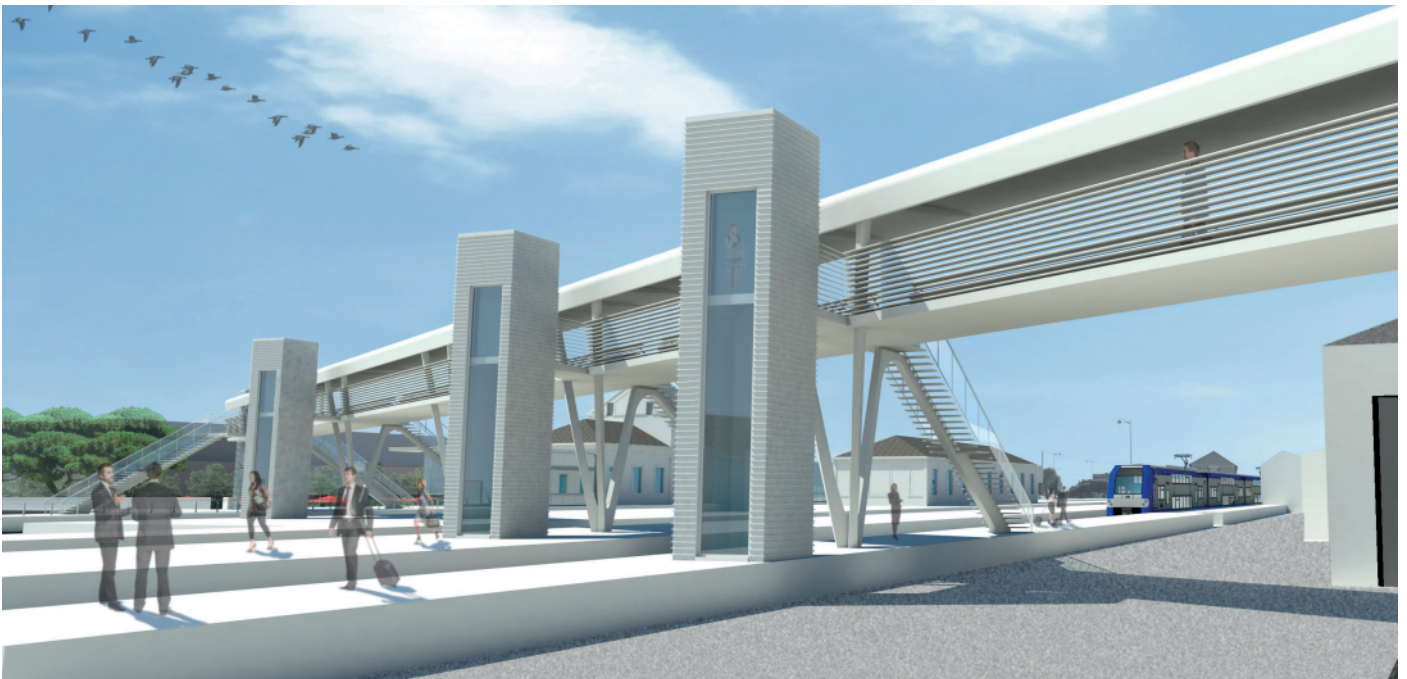
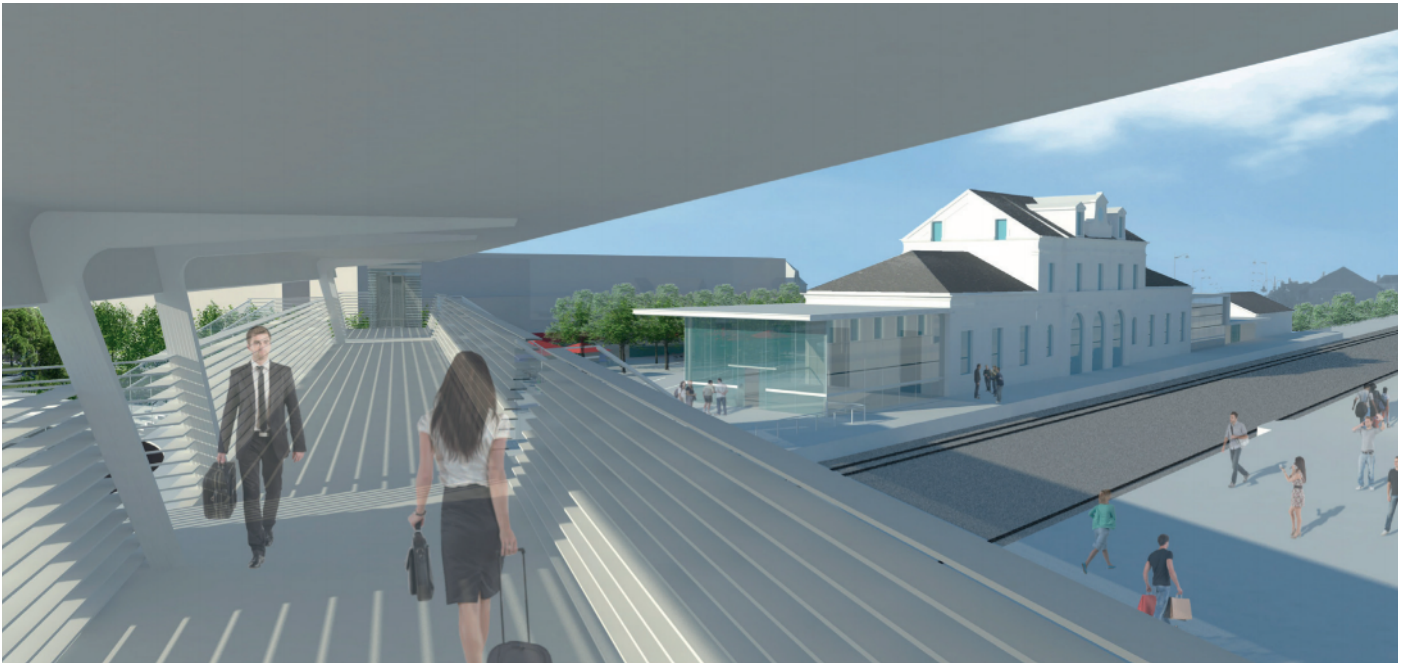
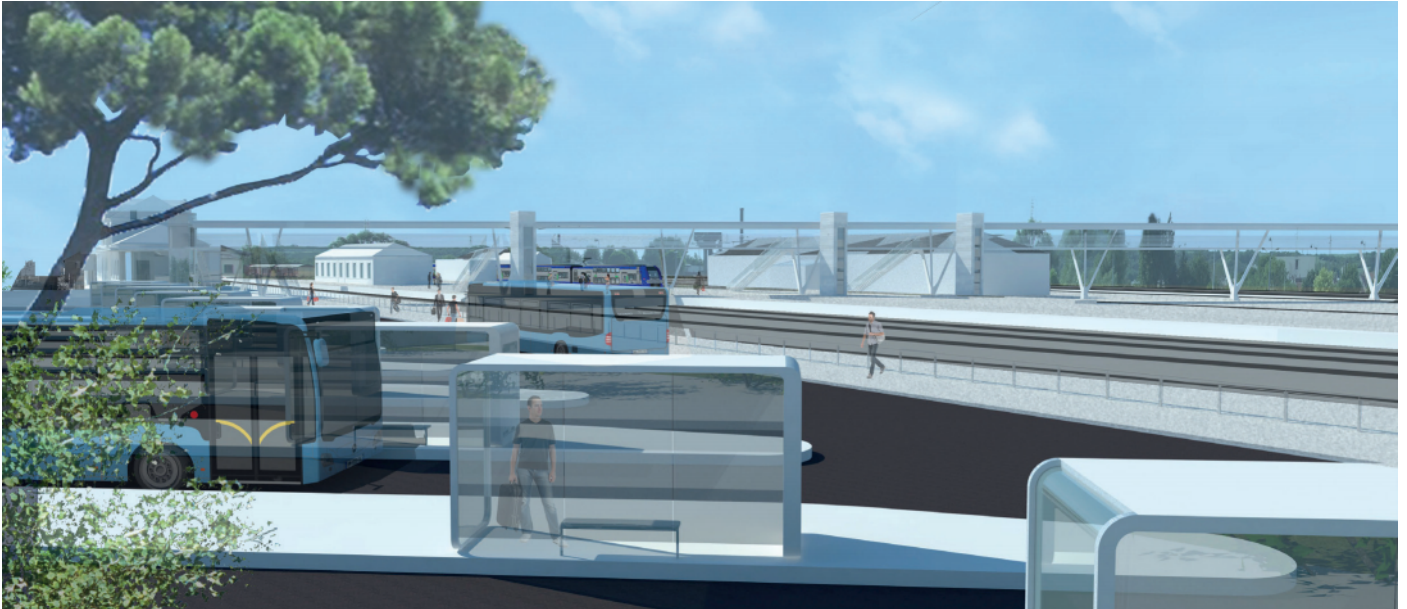


Programme	Repenser le pôle multimodal de la Gare de Montereau
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes du Pays de Montereau
Mission	Etude urbaine
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère chez Laurent Alamertery Architecte
Bureaux d'étude	Romain Descheemaekère Conseils
Surface	-
Montant de travaux	-
Calendrier	Etude menée en 2014
Règle environnementale	-







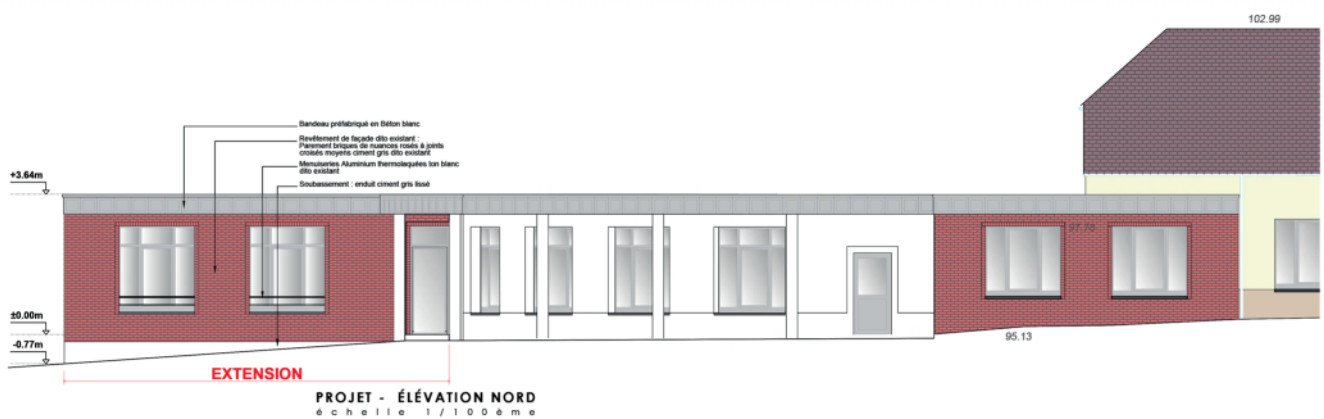






Maîtrise d'ouvrage	privée
Mission	mission conception
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'études	-
Surface	220m ² SDP
Montant de travaux	300.000€ HT
Calendrier	livré en 2023
Règle environnementale	RT existant par éléments

Extension du restaurant scolaire de l'école du Parc, La Chapelle-Gauthier



Maîtrise d'ouvrage	Mairie de la Chapelle-Gauthier
Mission	mission conception
Chargé de projet	Jean-Maxime Descheemaekère
Bureaux d'études	Romain Descheemaekère Conseils
Surface	100m ² SDP
Montant de travaux	300.000€ HT
Calendrier	livré en 2023
Règle environnementale	RT 2012

Jean-Maxime Descheemaekère

architecte, fondateur de JMDA

Jean-Maxime Descheemaekère, né en 1981, est architecte HMONP. Formé à l'Ecole d'Architecture de la Ville et des Territoires de Marne-la-Vallée, il a étudié également l'urbanisme à l'université de Marne-la-Vallée et le génie civil à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan. Il obtient en 2015 son diplôme d'Architecte d'Etat à l'ENSA de Marne-la-Vallée, puis son Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre en 2016.

Pendant 10 ans, il travaille aux côtés de Laurent Alamercery, sur le secteur de Fontainebleau, sur tous types de projets de construction pour des collectivités locales ou pour des particuliers :

- Réhabilitation d'un foyer pour jeunes travailleurs de 120 logements à Paris XXème
- Construction de la salle polyvalente du clos et aménagement de ses abords à Héricy,
- Construction de la maison de la mobilité à Montereau-Fault-Yonne...

Particulièrement intéressé par les problématiques de transformation et d'adaptation des situations construites, il crée l'agence Jean-Maxime Descheemaekere Architecte en 2016.

2020 à 2022

Membre de jury des concours pour la construction et la rénovation des collèges - Département de Seine-et-Marne

2016

Fondateur de l'agence Jean-Maxime Descheemaekere Architecte

2016

Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre

2015

Diplôme d'Architecte d'État

2006 à 2016

Chef de projet chez Laurent Alamercery Architecte à Fontainebleau

2004 à 2006

Chargé de projet à la SCPA Boutard Fache Elouard à Melun

2004

DESS en Ingénierie de la Maîtrise d'Oeuvre Architecturale Aménagement et Urbanisme - Université de Marne-la-Vallée

2003

Maîtrise de Génie Civil - Ecole Normale Supérieure de Cachan

80, avenue du G^{al} de Gaulle, 77130 Montereau-Fault-Yonne
4, chemin de la garenne, 17630 La Flotte
www.jmd.archi

06.81.41.67.74
contact@jmd.archi

